

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

**RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE**

N°322 BIO
PRESSE

SEPTEMBRE 2025



SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique

Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique
Vie professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Sophie VALLEIX

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com



Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>



Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>



Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>



Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Du 7 au 10 octobre 2025, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage
<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

Le 8 octobre (10h-12h et 14h-17h) et le 9 octobre 2025 (10h-13h et 14h-17h), au Sommet de l'Élevage, à Clermont-Ferrand (63), en présentiel et en webconférence

Les BioThémas 2025 : « Focus sur l'agriculture et l'élevage biologiques : Quelques résultats récents de la recherche-développement »
<https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2025/>

Du 10 au 12 octobre 2025, à Nantes (44)

Salon Zen&Bio
<https://www.salon-zenetbio.com/nantes/>

Le 14 octobre 2025, à Saint-James (50)

Colloque national Avenir du Lait bio
<https://www.helloasso.com/associations/confederation-paysanne-normandie/evenements/inscription-colloque-national-avenir-du-lait-bio>

Du 21 au 23 octobre 2025, au Lycée agricole de Châteauroux, à Châteauroux (36)

6èmes Biennales des conseillers fourragers
<https://afpf-asso.fr/biennales-des-conseillers-fourragers>

Du 24 au 26 octobre 2025, à Marseille (13)

Salon Artemisia
<https://www.salon-artemisia.com/>

Du 3 au 5 novembre 2025, à Bruxelles (Belgique)

Organic Innovation Days
<https://tporganics.eu/organic-innovation-days/>

Du 6 au 9 novembre 2025, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura
<https://www.biocultura.org/>

Du 7 au 11 novembre 2025, à Paris (75)

Salon Marjolaine
<https://www.salon-marjolaine.com/>

Les 13 novembre (10h- 23h) et 14 novembre 2025 (8h-14h30), à Rennes (35)

3èmes Rencontres nationales ALTAA (Alliance pour les Transitions Agricoles et Alimentaires)
<https://www.altaa.org/agenda/3e-rencontres-nationales-altaa/>

Du 14 au 16 novembre 2025, à Lyon (69)

Salon Zen&Bio
<https://www.salon-zenetbio.com/lyon/>

Le 18 novembre 2025, à Bordeaux Sciences Agro, à Gradignan (33)

Les Rencontres Scientifiques de la Chaire Agriculture Biologique : « Imaginer Demain : Quelle place pour la bio dans les scénarios de transitions ? »
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfkmbyb40zJD9lNW8jtWMSorKiAypjAQglzn2y-XqxdVdaULg/viewform?utm_id=29

Le 25 novembre 2025, Le Mans (72)

Journée Technique Porc Biologique (ITAB / IFIP)
<https://itab.bio/agenda/journee-technique-porc-biologique-2025>

AGENDA (SUITE)

Les 25 et 26 novembre 2025, à Toulouse (31)

Université Afterres2050
<https://solagro.org/agenda/universiteafterres2025>

Du 25 au 27 novembre 2025, à Montpellier (34)

SITEVI
<https://www.sitevi.com/fr-FR>

Le 27 novembre 2025, à Bruxelles (Belgique)

Organic Food Forum
<https://www.organicfoodconference.bio/>

Le 27 novembre 2025, en présentiel à VetAgro Sup, à Marcy-l'Étoile (69), et en distanciel

Carrefours de l'innovation INRAE : « Élevages durables respectueux de la santé et du bien-être des animaux »
<https://ciag.hub.inrae.fr/actualites/elevages-durables-respectueux-de-la-sante-du-bien-etre-des-animaux-27-11-2025>

Du 30 novembre au 2 décembre 2025, à Paris Expo Porte de Versailles (75)

Natexpo 2025
<https://natexpo.com>

Du 26 au 28 janvier 2026, à Montpellier (34)

Millésime BIO
<https://www.millesime-bio.com/>

Du 10 au 13 février 2026, à Nuremberg (Allemagne)

BIOFACH 2026
<https://www.biofach.de/en>

Du 21 février au 1^{er} mars 2026, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture
<https://www.salon-agriculture.com/fr-FR>

Du 6 au 8 mars 2026, à A Coruña (Espagne)

Salon BioCultura
<https://www.biocultura.org/>

Du 10 au 12 mars 2026, à l'Institut Agro Dijon (21)

Journées de printemps de l'AFPF : « Rôle des prairies et des fourrages dans la transition agroécologique »
<https://afpf-asso.fr/journee/journees-de-printemps-2026>

Du 7 au 10 mai 2026, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura
<https://www.biocultura.org/>

Pour plus de dates d'évènements bio :

www.abiodoc.com

- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Santé](#)
- [Production Animale Apiculture](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Fertilisation](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Petits Fruits](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agroforesterie](#)
- [Recherche et Système Spécifique Recherche](#)
- [Vie Professionnelle Annuaire](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)

Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement

Agriculture industrielle, agriculture biologique et agroécologie : regards croisés Europe-Inde

DORIN Bruno / DEGRON Robin / LANDY Frédéric

L'Union européenne et l'Union indienne ont industrialisé leur agriculture et leur alimentation depuis les années 1960. Elles mesurent, aujourd'hui, l'insoutenabilité d'un tel régime sociotechnique pour la santé des hommes et des écosystèmes. Elles formulent des vœux de « transition agroécologique » qui, en Europe, passent notamment par l'agriculture biologique (AB). Mais, force est de constater que celle-ci est à la peine du fait de moindres rendements et de prix plus élevés. En Inde, ce modèle et d'autres sont aussi expérimentés. Celui de l'Agriculture naturelle (NF, Natural Farming) en Andhra Pradesh s'avère particulièrement prometteur. Cette étude comparative permet, entre autres, de présenter les conditions d'émergence des deux formes alternatives d'agriculture (AB et NF). Elle montre aussi pourquoi le caractère véritablement agroécologique de l'agriculture naturelle (jardinage à micro-échelle) la rend plus performante en Inde, car complètement émancipée du régime industriel énergivore de spécialisation-standardisation fondé sur quelques productions à grande échelle.

<https://doi.org/10.1051/cagri/2024026>

CAHIERS AGRICULTURES N° Vol. 33, article n° 31, 07/11/2024, p. 1-10 (10)

réf. 322-099

Changement climatique : L'agriculture paysanne cultive les solutions

ARDEAR AUVERGNE RHONE ALPES

L'agriculture paysanne est un projet porté par le réseau national de la Fadear, créé 1984. L'objectif est de développer un modèle agricole moins industriel, avec des productions de qualité et le respect de la nature et du climat. Selon le réseau, les 10 principes qui définissent l'agriculture paysanne participent à l'atténuation et/ou à l'adaptation au changement climatique : viser l'autonomie dans les fermes, favoriser les circuits courts, valoriser les races et les espèces adaptées aux conditions locales, etc. Au sein du réseau régional Ardear AuRA, 134 actions (formations, visites, accompagnements, etc.), directement liées au changement climatique, ont été menées en 5 ans, selon une enquête de 2024. L'enquête a également révélé que 78% des exploitations interrogées considèrent que le changement climatique les impacte fortement, à cause des fortes températures, des pénuries en eau, ou encore des précipitations extrêmes. Parmi les agriculteurs qui ont suivi une formation portée par l'Ardear et liée au changement climatique, 78% ont modifié leurs pratiques. L'enquête montre aussi que les hommes sont surreprésentés dans ces formations, alors les Addear accompagnent autant d'hommes que de femmes.

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/250203_ardear_plaquettecc_web.pdf

2025, 4 p., éd. ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes

réf. 322-091

Démocratie à sec : Comment les lobbies agricoles manipulent la gestion de l'eau avec la complicité de l'Etat

GREENPEACE

L'association Greenpeace a mené une enquête sur le fonctionnement de la gestion de l'eau en France. L'enquête a abouti à la rédaction d'un rapport de 168 pages et d'une synthèse de 16 pages. L'irrigation représentait 46% de la consommation totale d'eau, sur la période 2010-2020. La principale culture irriguée est le maïs (38% des surfaces irriguées), qui, en plus, consomme l'eau lorsqu'elle est la plus rare, en été. En contexte de changement climatique, une réduction des prélèvements en eau semble nécessaire. Or, cette enquête de Greenpeace suggère que les acteurs agricoles dominants influencent les politiques publiques, en faveur de leurs intérêts propres. Greenpeace explique que le système de gestion de l'eau français, basé sur des instances locales de bassin (Agences de l'eau, Comités de bassin, Commissions locales de l'eau (CLE)), est théoriquement démocratique. Néanmoins, l'enquête met à jour plusieurs mécanismes qui ne vont pas dans le bon sens : stratégie de déni scientifique ; surreprésentation des agriculteurs irrigants au sein des instances locales ; conflits d'intérêts chez des élus locaux. Une analyse détaillée de deux CLE (situées entre la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres) montre le sureffectif des personnes ayant des intérêts privés agricoles dans l'instance : 15 et 21 sièges dans les faits, contre les 5 théoriques. Pour conclure, Greenpeace recommande à l'Etat la mise en place de plusieurs politiques favorables à un usage durable de l'eau : encadrer le risque de conflits d'intérêts et la transparence dans les instances, favoriser la pluralité des représentants agricoles, renforcer les agences et services de l'Etat, etc.

<https://www.greenpeace.fr/espace-presse/democratie-a-sec-greenpeace-revele-comment-les-lobbies-agricoles-manipulent-la-gestion-de-leau-avec-la-complicite-de-letat/>

2025, 168 p. (rapport complet) + 16 p. (synthèse), éd. GREENPEACE

réf. 322-094

L'hydrologie régénérative, une solution pour plus de résilience hydrique

VENOT Céline / DÉPRÉS Céline

L'hydrologie régénérative est une philosophie d'aménagement du paysage qui vise à ralentir, répartir, infiltrer et stocker l'eau de pluie et de ruissellement. En système agricole, elle s'oppose aux stratégies traditionnelles de drainage et d'évacuation rapide de l'eau. Un des objectifs est de favoriser le stockage de l'eau dans le sol : une couverture végétale permanente du sol favorise l'infiltration et un taux de matière organique élevé augmente la capacité de stockage d'eau dans le sol (1% de MO dans 15 cm de sol permet le stockage de 230 m³ d'eau/ha). La gestion des eaux de ruissellement demande une observation du relief de ses parcelles afin de réaliser des aménagements adaptés : mares, zones d'infiltration, etc. ADABIO, AGRIBIO Rhône & Loire et la FRAB AuRA organisent des formations dédiées à ce sujet. L'objectif est de cartographier ses parcelles pour identifier les zones à enjeux : zone trop humide, zone trop sèche, zone à risque d'érosion, etc. Ensuite, chacun détermine les infrastructures à adapter sur son terrain : plantation de haies, renaturation d'un fossé, etc. Un viticulteur de l'Ain explique avoir planté ses vignes dans le sens des courbes de niveau. Un arboriculteur de Haute-Savoie, intéressé par la démarche, est bloqué pour l'instant par la difficulté de travailler dans le devers.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7399

LA LUCIOLE N° 44, 20/06/2024, p. 21-22 (2)

réf. 322-009

Inondations : L'agriculture intensive, coupable ?

AUBERT Claude

Le changement climatique a conduit à de nombreuses inondations, en France et en Espagne, en 2024. Cependant, l'impact des fortes pluies est accru si les sols ne sont pas capables d'absorber une quantité d'eau importante en peu de temps. La capacité d'absorption d'un sol dépend de la végétation présente (forêt, prairie, culture, végétation spontanée ou sol nu). Les fourrages pluriannuels permettent une meilleure infiltration que les cultures annuelles. Selon plusieurs études comparatives, la vitesse d'infiltration d'un sol serait deux à trois fois plus élevée en bio qu'en conventionnel (taux de matière organique, assolement et rotation).

BIO LINEAIRES N° 116, 01/01/2025, p. 5 (1)

réf. 322-095

Performance environnementale de fermes maraîchères en agriculture biologique

PEPIN Antonin

Ce travail de thèse étudie la diversité des fermes maraîchères bio en France. 165 fermes ont été analysées, amenant à l'identification de 4 fermes-types : microferme diversifiée avec peu d'intrants ; ferme moyenne diversifiée ; ferme spécialisée sous abri ; ferme spécialisée de plein champ. Ces fermes peuvent être caractérisées suivant leur degré d'agroécologie, de « agroécologique » (ferme bio autonome en ressources) à « conventionnalisée » (ferme bio basée sur les intrants). Des analyses de cycle de vie (ACV), à l'échelle de trois fermes-types, ont été effectuées pour évaluer les impacts environnementaux de ces différents systèmes de fermes maraîchères. Rapportés à l'unité de surface, les résultats de l'étude sont meilleurs pour les légumes de plein champ, car plus extensifs, que pour les légumes sous abri. Rapportés au kg de

légumes produits, il est observé peu de différences entre les systèmes. Dans le détail, la ferme de plein champ a les plus faibles impacts climatiques, en consommant moins d'énergie et de plastique (par kg et par ha). La ferme sous abri a le meilleur rendement agricole rapporté à la surface (donc la plus faible occupation des sols) et une bonne biodiversité. La microferme présente des résultats intermédiaires (rendement, énergie, biodiversité). Ces trois modèles de fermes se complètent en termes de production de légumes (tubercules, choux et légumes racines en plein champ, légumes d'été et salades sous abri). Cette thèse est rédigée en partie en français et en partie en anglais.

<https://hal.inrae.fr/tel-04059580v1/document>

2022, 162 p., éd. L'INSTITUT AGRO RENNES-ANGERS (AGROCAMPUS OUEST - CFR de RENNES)

réf. 322-123

Le portrait du mois : Une ferme qui envoie de l'énergie !

LEDREUX Amandine

La ferme de Fabien Tigeot, polyculteur-éleveur bio breton à la tête d'un troupeau de 50 vaches limousines, se caractérise par l'importance de ses haies bocagères, héritage d'un ancien domaine de château. Aussi, ce producteur s'est pleinement engagé dans l'entretien de ce bocage. De plus, il réalise des plantations de linéaires d'arbres au sein de grandes parcelles, tout en adaptant les espacements entre les arbres pour permettre le passage des machines ou éviter l'excès d'ombre. Le bois taillé est broyé et les plaquettes obtenues, après séchage sous bâches respirantes, sont vendues localement pour le chauffage. Cette production de bois-énergie contribue à diversifier sa production, et lui permet de générer un complément de revenu de l'ordre de 6 000 euros par an.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 307, 01/01/2025, p. 16-17 (2)

réf. 322-106

Des vigneronns engagés pour les pollinisateurs

ARDOIS Pauline

Le GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental) viticulture et biodiversité est composé de 8 vigneronns et vigneronnes du pays nantais. Ce GIEE s'appuie notamment sur un projet de recherche financé par la région Pays de la Loire et qui concerne les liens entre pratiques agricoles et comportement des abeilles. Plusieurs enjeux sont identifiés : qualité et quantité de la ressource alimentaire, environnement favorable aux abeilles, interactions entre abeilles et vignes, etc. Un partenariat avec Beefutures permet de suivre les ruches connectées (température, hygrométrie, nombre d'abeilles, etc.). Les premières analyses sont plutôt alarmantes ; certains vigneronns ont donc décidé d'augmenter la quantité de fleurs dans leurs vignes (couverts, arbres, prairies mellifères, etc.).

[https://pays-de-la-loire.chambres-](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2025/Technibio_no_115_202501.pdf)

[agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2025/Technibio_no_115_202501.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2025/Technibio_no_115_202501.pdf)

TECHNI BIO N° 115, 01/01/2025, p. 10 (1)

réf. 322-117

Ecologie et Ruralité Développement Rural

Baptiste Malard, petit maraîcher, dans le cadre très étroit de la Pac

NEJDA Florian

En Vendée, la ferme maraîchère bio Les Jardins de la Vignerie, créée en 2023, comprend 2,8 ha, dont 1 300 m² de tunnels et 15 000 m² de planches. La structure du sol, argilo-limoneuse, est préservée par l'utilisation d'engrais verts (seigle, vesce), qui permettent également l'apport de matière organique. Les légumes sont vendus en demi-gros à des magasins spécialisés et à des collectivités. Le maraîcher envisage de diversifier ses productions avec de l'arboriculture (kiwis notamment). L'installation du maraîcher a bénéficié de trois aides financières : l'aide couplée jeune agriculteur (ACJA) (3 000 à 4 500 € par an pendant 5 ans) ; la dotation jeunes agriculteurs (DJA) (21 000 € répartis sur 5 ans) ; la nouvelle aide petit maraîchage (1500 €/ha/an).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 410, 01/11/2024, p. 14 (1)

réf. 322-012

Entre plaine et montagne, un pastoralisme drômois résilient : 38e rencontre nationale des acteurs du pastoralisme, sept. 2023

BOUTON Alice / CABROL Marie / LE GOFF Marine / ET AL.

A l'occasion de la rencontre des acteurs du pastoralisme de 2023, l'Adem (service pastoral de la Drôme) a exposé les enjeux actuels du pastoralisme dans la Drôme. La Drôme comprend une diversité de systèmes, notamment en lien avec sa diversité géographique, des zones de plaine jusqu'aux alpages. Plusieurs projets et infrastructures emblématiques sont présentés : projet de lutte contre l'évaporation de l'eau de zones de stockage (impluviums) ; la montagne de l'Aup (à la fois estive et station touristique) ; la restauration des habitats d'alpages communautaires du Valdrôme ; le travail de conseil du département pour les dates de montée et de descente des estives ; etc. Le sujet de l'écopâturage et/ou de l'écopastoralisme a aussi été abordé, notamment à travers l'exemple du pâturage de la zone du lit de la rivière Roubion.

http://www.pastoralisme.net/wp-content/uploads/2025/03/Pastum-118_VF.pdf

PASTUM N° 118, 01/10/2024, p. 14-33 (20)

réf. 322-030

Faciliter la transmission au sein des collectifs - 6 fiches témoignages

RESEAU CIVAM / TRAME / ACCUEIL PAYSAN / ET AL.

Ces fiches témoignages sont destinées à des accompagnateur-trices et à des membres de collectifs, comme base de réflexion dans le cadre d'une transmission au sein de collectifs. Elles ont été rédigées dans le cadre du projet Recoltera. Ce projet multi-partenaires a étudié les questions de transmission au sein des collectifs à vocation économique, et les leviers mobilisables pour assurer leur pérennité. Sont ainsi proposées plusieurs fiches témoignages, dont certaines en bio : « La SICA Saint-Pol-de-Léon » ; « La CUMA ADOUR ARMAGNAC » ; « La Ferme de la Grangette » ; « La Ferme de Belêtre » ; « La Batailleuse » ; « Les magasins de producteurs Saveurs fermières ».

Les filières territoriales : Démarches collectives porteuses de pratiques agroécologiques

ROCA Bastien

Le projet Filter, achevé en 2024, a étudié les performances de filières territoriales liées aux pratiques agroécologiques. Ces projets, qui visent à reterritorialiser la production agricole, la transformation et la consommation, ont été analysés selon plusieurs critères : consommation d'énergie, d'eau et d'intrants, pratiques favorables à la biodiversité, utilisation des antibiotiques, etc. Trois leviers de transition pour une meilleure rémunération des agriculteurs ont été identifiés : favoriser les dynamiques collectives ; créer de la valeur ajoutée et maîtriser les coûts de production (transformation à la ferme, diversification des productions, système d'élevage pâturant, etc.) ; formaliser et valoriser les engagements (création de chartes, de labels, favoriser les contractualisations, etc.).

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 111, 01/01/2025, p. 8 (1)

réf. 322-032

Gilbert Chausy : Un cheminement porté par des convictions dès l'installation

GRANGEON Yann

Ce polyculteur-éleveur bio témoigne de son parcours. Installé seul en tant qu'éleveur de bovins viande depuis 1996 dans le Cantal, il a converti la ferme familiale en bio en 2021. La ferme comprend 75 ha de SAU et un troupeau de Limousines. Depuis 2020, une production de légumes bio de plein champ complète l'activité d'élevage, sur 5000 m². Les veaux rosés (élevés sous la mère et abattus à 8 mois) sont vendus à la coopérative à destination du marché français. Les légumes sont vendus en circuits courts (Biocoop, école, cuisine centrale). Un objectif d'amélioration de la ferme est d'implanter plus de haies, pour la biodiversité et le bien-être animal. Le maraîcher-éleveur recherche actuellement un associé, pour se libérer du temps et envisager une transmission de l'activité.

LA LUCIOLE N° 44, 20/06/2024, p. 25 (1)

réf. 322-011

Une micro-ferme diversifiée, pas à pas

BABOUT Jean-Marc

Dans cet interview, Sonia Taveneau présente son parcours, ainsi que son installation sur la ferme Doni Doni, en Vendée. Elle pratique la biodynamie sur la ferme, ainsi que sur une parcelle de 3,6 ha qu'elle loue. De mai à octobre, elle vend des paniers de fruits, œufs et légumes produits à la ferme, en direct et par le biais d'une épicerie coopérative. La vente de ses produits n'est, pour l'instant, pas suffisante pour travailler sur la ferme à plein temps. Sonia Taveneau a pour projet de proposer des activités pédagogiques durant l'hiver et de former les futures

générations sur l'écologie et sur la biodiversité, ce qu'elle a déjà commencé à faire avec un groupe d'élèves éco-délégués au lycée où elle travaille.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 128, 01/01/2025, p. 15-18 (3)

réf. 322-054

Nous avons fixé nos prix de vente des veaux bio à 9,70 €/kg

CHALLIER Hélène

Un polyculteur-éleveur de vaches limousines bio, en Indre-et-Loire, témoigne de la structuration de la filière veaux bio locale. Un partenariat a été construit entre des éleveurs bio, la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental, qui encadre la vente des veaux bio auprès de la restauration collective du département. Le prix du veau bio est fixe (9.70€/kg) et renégocié tous les 6 mois. Les veaux doivent être élevés sous la mère, être abattus à 4-6 mois et être issus d'une ferme 100% bio. Un planning de commandes semestriel est fourni par les cuisiniers aux éleveurs.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 332-333, 01/01/2025, p. 9 (1)

réf. 322-018

Numéro spécial Transmission

GELLY Priscille / CORNATON Delphine / RATINAUD Marilyn / ET AL.

Comment transmettre sa ferme ? Comment faire si on souhaite reprendre une exploitation agricole ? Dans un contexte où la transmission est un enjeu-clé pour l'avenir du monde agricole, ce dossier, enrichi de nombreux témoignages, apporte des pistes d'actions et des conseils, aussi bien pour de futurs cédants que pour des repreneurs, et ce, sur plusieurs thèmes : les étapes d'une transmission réussie, l'accompagnement existant et les structures à mobiliser tout au long de son projet, l'intérêt des formations agricoles en alternance, les avantages de la restructuration et de la diversification des fermes pour leur reprise...

LA LUCIOLE N° 44, 20/06/2024, p. 6-20 (15)

réf. 322-093

Pasto Kézako, une entité unique de sensibilisation et d'information au pastoralisme

PASTUM

Pasto Kézako est un projet de sensibilisation au fonctionnement du pastoralisme, porté par le Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif du projet est de communiquer sur le pastoralisme pour mieux partager les usages en zones de montagne, notamment entre le pastoralisme et les activités de tourisme (randonnées, vtt, etc.). Pasto Kézako se positionne comme porte-parole du pastoralisme, en expliquant son fonctionnement, en déconstruisant certaines idées reçues et en proposant des outils aux professionnels du tourisme en plein air.

http://www.pastoralisme.net/wp-content/uploads/2025/03/Pastum-118_VF.pdf

PASTUM N° 118, 01/10/2024, p. 11-12 (2)

réf. 322-029

Renforcer l'installation en agriculture biologique : Rapport d'évaluation du dispositif « Maîtrise des pratiques en agriculture biologique »

CATHELINÉAU François / BENAYOUN Yaël

A la demande de la FNAB, l'Agence Phare et la consultante Yaël Benayoun ont évalué l'efficacité du dispositif « Maîtrise des pratiques en AB ». Ce dispositif permet d'accompagner les nouveaux installés bio, non issus du milieu agricole, notamment grâce à du tutorat. Initialement mis en place en Dordogne par Agribio Périgord, puis développé sur quatre territoires (Ille-et-Vilaine, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine), la FNAB souhaiterait déployer ce dispositif sur l'ensemble de la France. Plusieurs enquêtes, quantitatives et qualitatives, ont été réalisées auprès de stagiaires et d'animateurs du dispositif. L'étude montre que ce dispositif est pertinent principalement sur trois axes : l'appui technique agricole, qui donne aux néo-installés une plus grande confiance dans leur système de culture ; la pérennisation de l'activité, à travers la gestion de l'entreprise et l'amélioration des conditions de travail ; l'intégration dans les réseaux locaux. En effet miroir, le dispositif permet de valoriser les tuteur.ices, qui expriment se sentir utiles. Plusieurs conditions de réussite du dispositif ont été identifiées, dont, entre autres : un encadrement pédagogique rigoureux du tutorat (formalisation des objectifs, échanges réguliers, etc.), une concordance des valeurs entre stagiaire et tuteur.ice, une animation ambitieuse du dispositif par les Gab/Grab. En conclusion, l'enquête propose trois pistes d'amélioration : mieux formaliser le dispositif et son suivi ; favoriser les liens entre le dispositif Maîtrise des pratiques et d'autres dispositifs d'accompagnement ; développer la valorisation du système de tutorat.

https://territoiresbio.org/wp-content/uploads/2025/03/Phare-YB_FNAB_MDP_VF_2025.pdf
2025, 80 p., éd. AGENCE PHARE / FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 322-115

Restauration collective : « C'est gagnant pour tout le monde »

COLL FIGUERAS Danièle

Le département de la Dordogne porte un plan de transformation de la restauration collective locale, en visant 100% de bio, 100% de fait maison et 80% de local dans les cantines à la charge du département (collèges principalement). Ce plan est animé en partenariat avec l'association Les Pieds dans le Plat et le Parc régional du Périgord. Actuellement, 12 établissements sont labellisés Ecocert, dont 9 en 100% bio. Au niveau des cuisines, ce plan exige des investissements matériels, mais aussi des montées en compétences des personnels de cuisine. Une diététicienne suit le projet pour garantir la qualité des menus. Un travail de partenariat avec les agricultrices et les agriculteurs locaux a été mené, notamment par l'intermédiaire de Manger Bio Périgord, qui permet à 1 445 producteur.ices de la région de fournir les cantines. Au niveau économique, on estime que les 12 collèges labellisés Ecocert participent aux chiffres d'affaires de paysan.nes locaux à hauteur de 950 000 €.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 411, 01/12/2024, p. 19 (1)

réf. 322-017

Retards d'aides Maec, une difficulté de plus à gérer pour Fanny Bertrand

THOMAS Chantal

Le clos du Val, dans les Côtes-d'Armor, est une ferme d'élevage de bufflonnes bio. Les 27 bufflonnes produisent du lait directement transformé à la ferme en produits diversifiés : mozzarelles, yaourts, tommes, etc. La ferme a fait face à plusieurs grosses difficultés : fermeture, en 2024, de l'abattoir le plus proche ; fraude d'un acheteur lors de la vente d'une machine de transformation d'une valeur de 18 000€ ; retard de versement des aides Maec (10 000 €).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 410, 01/11/2024, p. 15 (1)

réf. 322-013

Marché Filière

Bio : Chiffres 2024

AGENCE BIO

Ce dossier de presse de l'Agence BIO présente les chiffres 2024 du secteur bio en France : Consommation, filières, surfaces... Le marché bio est stable, mais les surfaces bio françaises sont en recul (56 197 hectares en moins fin 2024). En 2024, la consommation bio a connu une hausse de 95 millions d'euros (sur un total de 12 milliards) et 71 % du bio consommé en France est d'origine France. Ce dossier de presse fait aussi le point sur la viticulture bio, ainsi que sur la production de fruits et de légumes bio.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/06/AB-PRESSE-2024-210x297-BAG.pdf>

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7391

2025, 19 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 322-060

Biocoop : Le contre-modèle de la grande distribution, commerçant et militant : Dossier de presse 2025

BIOCOOP

La coopérative Biocoop, qui comptait 740 magasins fin 2024, représentait, en 2023, en France, 45,6 % du marché du bio spécialisé, 20 % du marché du vrac et 17 % du marché du commerce équitable. Ce dossier de presse présente Biocoop, ses engagements militants, ainsi que ses actions, telles que soutenir l'origine France, tendre vers le zéro déchet et lutter contre l'ultra-transformation. Sont également fournis les chiffres-clés de la marque de Biocoop, ses produits phares 2025, ainsi que quelques idées de recettes.

<https://www.calameo.com/biocoop/read/007033797e910d33aa428>

2025, 49 p., éd. BIOCOOP

réf. 322-059

Biolait : Dossier de presse - Avril 2025

BIOLAIT

Dans ce dossier de presse, la SAS (Société par actions simplifiées) Biolait expose plusieurs points la concernant : historique de la structure, valeurs, enjeux de filière actuels, chiffres-clés, etc. Biolait a été fondé en 1995, en Bretagne. En 2024, elle regroupait 1100 fermes laitières bio partout en France et collectait 240 millions de litres de lait bio. Les éleveurs Biolait s'engagent à suivre la démarche qualité Biolait : alimentation des vaches majoritairement à l'herbe, aliments issus à 90% de la ferme, réduction de l'usage des antibiotiques, etc. En moyenne, une ferme Biolait comprend un troupeau d'une cinquantaine de vaches, sur une SAU d'une centaine d'ha, dont 85% en prairies. Biolait est une organisation de producteurs commerciale (OPC), avec un fonctionnement démocratique : 1 ferme = 1 voix. De plus, la SAS Biolait est une entreprise qui commercialise le lait collecté. Biolait souhaite renforcer le développement de la filière lait bio en France, notamment en accompagnant financièrement les installations (6000€/ferme) et les conversions au bio. Au niveau des débouchés, Biolait travaille avec une centaine de clients, dont des artisans, des industriels et des distributeurs. La SAS cherche à développer les partenariats avec la restauration collective. Depuis 2022, Biolait s'appuie sur son propre label « Il lait là » pour valoriser ses produits. Dans un communiqué de presse annexe, Biolait annonce que le prix du lait payé aux producteurs marquera une hausse de 10% et dépassera les 500€/1000 litres, en 2025, notamment grâce à des optimisations logistiques et des débouchés favorables.

2025, 20 p. (DP) + 2 p. (CP), éd. BIOLAIT

réf. 322-122

Comment va la filière viande bovine d'Unébio ? Bilan 2023 et conjoncture 2024

JEANNINGROS Lola

Unébio est une société de mise sur le marché de viande bio, en France, qui représente 40% des volumes de bovins viande bio. En France, une diminution de la consommation de viande est observée (-10% en 10 ans), en parallèle d'une réduction du cheptel bovin global (-10% en 10 ans). En bio, la consommation de viande bovine a été réduite de 21% en GMS, entre 2022 et 2023, et de 2% en magasins spécialisés. Le prix d'achat moyen des bovins bio a augmenté de 0,38€/kgcc en 2023, pour atteindre 5,45€. En bovins bio, 23% des volumes abattus sont partis en conventionnel. La filière veaux bio est également en baisse. La filière ovine bio est mitigée. Les projections sur la saison 2024-2025 sont plus positives, avec une stabilisation, voire une reprise attendue sur les marchés de viande bio. Les tendances des ventes ne sont pas les mêmes selon les circuits de distribution : en hausse dans les magasins spécialisés et dans la restauration hors domicile (loi Egalim), elles sont en baisse dans les boucheries traditionnelles, et surtout en GMS.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 19, 01/10/2024, p. 16-19 (4)

réf. 322-006

Décryptage filière fruits bio en AuRA : entre baisse de la consommation et besoins des transformateurs locaux

BOISSONNIER Bastien / DESANLIS Myriam / ODOUL Alice / ET AL.

En France, la vente de fruits et légumes bio a diminué entre 2022 et 2023, selon Interfel (-10% en volume). Cette diminution est moins marquée en vente directe et dans les magasins spécialisés. En magasins spécialisés bio, la vente de fruits et légumes représentait 49% du chiffre d'affaires, en 2023. La demande actuelle en fruits et légumes se focalise sur les produits locaux, que ce soit les produits frais ou transformés. Les besoins des transformateurs en produits bio locaux sont spécifiques : par exemple, la compote de pomme est plus facilement valorisable si elle est claire ; donc, la pomme d'origine doit être claire aussi (type golden). Le réseau bio de la région AuRA participe au développement de la filière, en accompagnant la mise en place de partenariats avec, notamment, l'objectif de conduire certaines parcelles spécifiquement pour la transformation. Ainsi, le Mas de l'Armandine travaille en partenariat, depuis 2022, avec un producteur français de fraises bio. Dans ce partenariat, un cahier des charges technique a été codéfini pour optimiser la production par rapport aux besoins du transformateur.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7400

LA LUCIOLE N° 44, 20/06/2024, p. 23-24 (2)

réf. 322-010

La première mise en marché des fruits et légumes frais bio en France - Données 2023

FRANCEAGRIMER - DIRECTION MARCHÉS, ÉTUDES ET PROSPECTIVE

Dans un contexte où, après plusieurs années de croissance, le marché des produits biologiques a connu un recul, cette étude, réalisée en 2024, visait à collecter des données sur la mise en marché des fruits et légumes biologiques, en France, au cours de l'année 2023. Pour ce faire, des opérateurs de première mise en marché ont été enquêtés. Les réponses apportées par 102 d'entre eux ont permis de chiffrer un recul des volumes commercialisés d'environ 4 % entre 2022 et 2023 (contre 7 % l'année précédente). Cette baisse concerne principalement les légumes, alors que la commercialisation des fruits a, quant à elle, progressé de 2 % entre 2022 et 2023. Outre la commercialisation dans des circuits bio, une partie de la production sort du marché du frais bio français sous forme d'exportation à l'étranger, de transformation, ou de déclassement sur le marché conventionnel. Ces taux de sortie, qui concernent environ un quart des volumes produits, sont plus importants pour les fruits, mais ils ont baissé en 2023. Inférieurs en légumes, ils ont toutefois augmenté pour ces derniers.

https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/2025-06/SYN-FL-ENQ_BIO_2024.pdf

2025, 2 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 322-076

Le prix Biolait à 483 euros en 2024

PRUILH Costie

La SAS Biolait travaille avec 1 150 fermes bio et collecte environ 240 millions de litres de lait par an, en France. En 2024, le prix du lait moyen payé par Biolait était de 483€/1000 litres, un prix stable par rapport à 2023 (482€). Biolait annonce un prix d'acompte en hausse pour 2025, notamment grâce au redémarrage des activités en magasins spécialisés bio. En 2024, les primes

à la qualité de Biolait s'établissaient à 5€/1000 litres pour un taux de matière grasse supérieur à 38kg/1000 litres et à 6,60€/1000 litres pour un taux protéique supérieur à 32 kg/1000 litres. REUSSIR LAIT N° 399, 01/03/2025, p. 11 (1)

réf. 322-114

Quinzaine du commerce équitable : Du commerce oui, mais pas à tout prix !

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Dans ce dossier de presse, Commerce Équitable France présente la Quinzaine du commerce équitable et son enjeu : promouvoir un prix juste pour les producteur·rices, pour la biodiversité, pour le climat, pour la santé, ainsi que pour les consommateur·rices. Se trouvent également, dans ce dossier, une définition du commerce équitable et la présentation des huit labels présents sur le marché français. Le dossier se termine par des actualités liées à des acteurs du commerce équitable.

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/v3-dossier-presse-quinzaine-2025-bd.pdf>

2025, 17 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 322-057

Marché Santé

Les milliards de la malbouffe

GOUST Jérôme

S'appuyant sur le rapport « L'injuste prix de notre alimentation », l'auteur met en lumière les coûts cachés du système industriel agroalimentaire, avec le coût de réparation des dégâts engendrés par le système et les dépenses de santé. Il met en avant la nécessité de construire un nouveau contrat social, en préconisant quatre axes d'actions : activer la démocratie (droit à l'alimentation...) ; favoriser l'accessibilité financière (tarification sociale...) ; développer la transition écologique (dont la bio) ; réguler le commerce mondial.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 150, 01/01/2025, p. 15-17 (3)

réf. 322-096

Roses, gerberras, chrysanthèmes : Pétales toxiques

ABDOUN Elsa / LE PALABE Abygaëlle

Que Choisir a mené une analyse sur les résidus de pesticides contenus dans les fleurs coupées vendues en France. 15 bouquets de fleurs variées et de diverses origines ont été analysés en laboratoire. Il en ressort que 7 à 46 résidus de pesticides étaient présents dans chacun des bouquets, dont 12, en moyenne, présentaient un risque pour la santé humaine. Cette contamination est bien supérieure à celle des aliments. Cette situation entraîne des risques, pour les floriculteurs français et leur voisinage ; pour les salariés étrangers (80% des fleurs coupées

commercialisées en France proviennent de pays extérieurs à l'UE) et pour les fleuristes. Les consommateurs peuvent agir à leur niveau, en achetant des fleurs bio notamment.
QUE CHOISIR N° 644, 01/03/2025, p. 18-22 (5)

réf. 322-097

Production Animale Apiculture

Filière apicole bio en Auvergne-Rhône-Alpes : Édition 2025

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (ORAB-AURA)

Réalisée par l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes (ORAB-AuRA), cette fiche synthétise les principales données sur la filière apicole bio en Auvergne-Rhône-Alpes, de la production à la commercialisation : - Le nombre d'exploitations apicoles et de ruches bio (chiffres 2023) ; - La répartition des ruches bio en Auvergne-Rhône-Alpes ; - L'évolution des apiculteurs et des ruches bio ; - L'évolution de la densité d'apiculteurs bio entre 2008 et 2023 ; - Les productions principales des exploitations apicoles bio ; - La part des apiculteurs en bio par nombre de ruches en France ; - La typologie des nouveaux apiculteurs bio en 2023 ; - Les circuits de distribution ; - La consommation. Cette fiche dresse également un constat des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces pour la filière apicole bio en Auvergne-Rhône-Alpes, première région apicole française.

https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/filiere_apicole_bio_-_orab_2025_vf_web.pdf

2025, 8 p., éd. DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne) / FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 322-047

Paroles d'apiculteurs

SALEN Chloé

Un apiculteur bio du Doubs expose son bilan de l'année 2024. La sortie d'hiver 2023-2024 a été plutôt bonne, avec peu de pertes dans les ruches. La production de miel a été compliquée : pas de production au printemps, faible quantité en été (peu de tilleuls, pas de sapins, etc.). De plus, la qualité du miel était moyenne, avec un taux d'humidité élevé (environ 19%). Les essaimages et remérages ont été nombreux (40% des colonies ont reméré). Les conditions humides et fraîches ont été favorables au varroa ; en revanche, le frelon asiatique a été absent pendant la saison. Globalement, le nourrissage des ruches a été assez important. Malgré des productions en baisse, le prix du miel bio est resté stable cette année.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 19, 01/10/2024, p. 22 (1)

réf. 322-008

Production Animale Elevage

La biosécurité dans les élevages plein air en filières avicoles et porcines : veille sanitaire en monogastriques

AUBRY Lisa / DANCHIN Pénélope

La peste porcine africaine (PPA) progressant en Europe, la DGAL met en place, depuis 2024, un plan d'action de protection contre le virus en élevage de porcs. Néanmoins, les mesures de biosécurité de ce plan ne semblent pas être adaptées aux élevages en plein air. La FADEAR (Fédération d'associations pour le développement de l'emploi agricole et rural) porte un programme expérimental pour le développement de solutions alternatives de biosécurité, adaptées à l'élevage en plein air (volailles et porcs). Parmi les 144 fermes engagées à l'échelle nationale, Bio Bourgogne-Franche-Comté suit 9 fermes pilotes. A la suite de l'expérimentation, les méthodes les plus efficaces pourront entraîner une modification de la réglementation. Le virus de la peste porcine africaine est hautement contagieux chez le porc. Il provoque une hyperthermie, des rougeurs cutanées, une anorexie, des vomissements, etc. Le taux de mortalité de la maladie peut atteindre 100% dans sa forme aiguë. Pour le moment, le virus de la PPA n'a pas été observé en France, mais des foyers existent déjà dans l'Est de l'Europe et dans certains pays frontaliers : Allemagne, Italie.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 19, 01/10/2024, p. 4-5 (2)

réf. 322-002

Bovins : Brouter ce qui fait du bien

BUHL Verena / DITTMANN Marie

Le FiBL a mené un essai de pâturage avec un troupeau de 23 vaches laitières bio, en Suisse. Les vaches ont eu accès à 4 mélanges semés différents : graminées (pâturin, fétuques), légumineuses (trèfles, luzerne), plantes riches en tanins (plantain, chicorée, etc.), plantes riches en huiles essentielles (achillée, cumin). D'une manière générale, comme attendu, les vaches ont préféré pâturer le mélange riche en légumineuses. Néanmoins, certaines vaches ont ponctuellement pâture les mélanges riches en tanins et ceux riches en huiles essentielles. L'introduction de telles plantes dans les élevages pourrait avoir un intérêt sanitaire pour les vaches.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2024/ba-f-2024-09-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 9/24, 08/11/2024, p. 16 (1)

réf. 322-126

Caev : un long processus de qualification

HARDY Damien

Une vétérinaire conseil à GDS France (Groupements de défense sanitaire) explique le processus de qualification « indemne de Caev » en élevage caprin : il faut obtenir un dépistage négatif chez 100% des animaux pendant 3 années consécutives. Une fois que la garantie est établie, elle est maintenue par un contrôle annuel, notamment au niveau des caprins introduits dans le troupeau. La vétérinaire estime que seulement une centaine de troupeaux seraient qualifiés indemnes de Caev, en France, notamment à cause du manque de valorisation de cette garantie.

Une éleveuse bio, en Dordogne, témoigne. Son troupeau de 150 chèvres est sous garantie indemne de Caev depuis 2003. Les analyses annuelles lui coûtent 800€, mais elle peut facilement vendre ses boucs et ses chevrettes de reproduction, et ses chèvres ont une espérance de vie plus longue.

REUSSIR LA CHEVRE N° 387, 01/03/2025, p. 28-29 (2)

réf. 322-025

Cotisations interprofessionnelles viande : Des outils au service des élevages

SIMONET Pierre / BIZE Niels

INTERBEV, interprofession nationale de la filière bétail et viande (herbivores), conduit plusieurs missions financées principalement par les cotisations interprofessionnelles étendues (ex-CVO ou cotisations volontaires obligatoires), que règle notamment tout élevage. Parmi ces missions, il y a celles de porte-parole de la filière, de concertation entre acteurs de cette dernière ou encore de mise en œuvre d'outils réglementaires ou de démarches de qualité pour « accompagner les acteurs dans l'amélioration continue de leurs pratiques ». Parmi les outils mis à disposition par INTERBEV, deux sont présentés dans cet article : le Fond d'assainissement Régional (FAR), qui existe dans chaque région et qui permet, notamment, de couvrir, selon un barème préétabli, les préjudices financiers liés aux motifs de saisies totales ou partielles de carcasses en lien avec certains problèmes sanitaires (ex. ictère), ou encore la mise à disposition de bordereaux de vente, documents importants en cas de vente d'un animal et nécessaires en cas de litige.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 307, 01/01/2025, p. 6-7 (2)

réf. 322-105

Elevage bio : Quand les chevrettes se mettent au vert

KLEIN Maïwenn

Selon la réglementation bio, les caprins doivent avoir un accès permanent au pâturage, au plus tard à six mois. Deux couples d'éleveurs bretons témoignent de leurs pratiques pour la sortie de leurs chevrettes, pour leur alimentation en lait et pour la gestion du parasitisme de ces mêmes chevrettes. Anne-Sophie Cocheril et Yoann Bodiguel, à la tête d'un troupeau de 225 chèvres et 50 chevrettes, n'attendent pas que ces dernières aient 6 mois : l'accès au pâturage se fait dès 4 mois. Les chevrettes, réparties en 2 lots (les grandes et les petites), ont accès à une aire extérieure attenante au bâtiment, une demi-journée par lot. Laurent Hignet et Sandrine Ravier, avec un troupeau de 60 chèvres et 15 chevrettes, utilisent un ex-bâtiment poulailler mobile, où les chevrettes sont installées dès leur naissance : elles ont un accès permanent à une aire de pâturage délimitée par un fil électrique et le bâtiment poulailler est changé de place chaque année. Une pratique innovante qui présente, pour ce couple d'éleveurs, plusieurs avantages, dont celui de faciliter le travail.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 307, 01/01/2025, p. 22-23 (2)

réf. 322-101

Dossier Autonomie protéique

GOUJON Mélanie / BRUNEAU Pierre / CARAËS Claire / ET AL.

L'enjeu de l'autonomie protéique des élevages, et plus globalement de la souveraineté protéique de la France, font l'objet de nombreux travaux. Ainsi, ce dossier revient sur plusieurs projets ou essais en cours en lien avec ce questionnement. Le premier focus présente les principaux axes de travail du projet CAP Protéines Plus, (suite de Cap Protéines) concernant les éleveurs et les filières animales, comme, par exemple, l'amélioration des rendements des légumineuses. Par ailleurs, les premiers résultats, très encourageants, de deux essais en cours en stations expérimentales sont aussi présentés : i) l'essai sur la conduite 100 % fourrages pour l'alimentation hivernale de vaches allaitantes sur la ferme de Thorigné d'Anjou, pour des vêlages d'automne autonomes et performants ; ii) le recours au pâturage hivernal en bovins lait, travail conduit en Bretagne avec, comme premiers résultats, une amélioration de la quantité de lait produit. Dernier projet mis en avant : un travail conduit dans la Sarthe pour le développement d'une filière locale de légumineuses à graines à destination de l'alimentation humaine.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2025/Technibio_no_115_202501.pdf

TECHNI BIO N° 115, 01/01/2025, p. 4-7 (4)

réf. 322-102

Dossier : Caractérisation des fermes bio en bovin lait du Grand Est : quels apports pour la filière dans la conjoncture laitière actuelle ?

TRENTESAUX Adèle / REBIERE Perrine

Un travail de caractérisation des fermes bio en bovins lait de la région Grand-Est, dont les résultats sont présentés dans cet article, a permis d'établir une typologie comptant six groupes, distingués notamment par leur niveau de spécialisation ou, au contraire, de diversification ; leur niveau d'intensification ou d'extensification de la production ; ou encore la taille du troupeau laitier. Le groupe des fermes moyennes (avec une SAU médiane de 131 ha) spécialisées en bovins lait et comptant 61 % des surfaces toujours en herbe (STH) et le groupe des petites fermes laitières extensives (avec une STH de plus de 97 % de leur SAU) représentent, ensemble, 60 % des fermes étudiées. Si ces fermes spécialisées sont dominantes, c'est aussi parmi elles qu'il existe le plus de déconversions ou d'intentions de déconversion, en lien avec un contexte actuel de crise qui les fragilise plus que des systèmes plus diversifiés.

<https://biograndest.org/caracterisation-des-fermes-ab-en-bovin-lait-du-grand-est-quels-apports-pour-la-filiere-dans-la-conjoncture-laitiere-actuelle/>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 73, 01/01/2025, p. 9-12 (4)

réf. 322-103

L'élevage des veaux laitiers sous la mère : la recherche se fait aussi en Allemagne

SCHWARTZENTRUBER Irène

En Allemagne, le Thünen Institut est un institut de recherche qui travaille, entre autres, sur le sujet des veaux laitiers sous la mère. Un de ses sites expérimentaux, situé dans le Nord du pays, est géré en bio et comprend 100 vaches Prim'holstein, pour 450 ha de SAU, dont 124 ha de prairies permanentes. Sur ce site, une expérimentation observe des durées différentes, pour les veaux, d'accès à l'aire des vaches : accès illimité, accès pendant la nuit (12h/24h), accès court (15 min juste avant la traite) ou aucun accès, avec nourrissage exclusivement au distributeur automatique (DAL). Toutes les vaches sont traites de la même manière. Dans tous les cas, la tétée diminue la quantité de lait collectée, mais dans des proportions variables : les vaches avec les contacts de nuit produisent quasiment autant de lait que les vaches sans contact, alors que les vaches traites juste après contact produisent le moins de lait. Du côté des veaux, ceux-ci semblent plus épanouis lorsqu'ils pratiquent la tétée et s'habituent plus facilement aux contacts avec leurs congénères ; plus spécifiquement, les génisses avec contact présentent une meilleure réussite d'insémination et un meilleur taux de vêlage. Les veaux qui tètent présente également un meilleur GMQ (1000 g/j). En revanche, les veaux sans contact avec la mère sont les veaux les moins craintifs par rapport aux humains. De plus, avec la tétée, le stress est plus marqué au moment du sevrage. Des essais sont en cours pour tester des sevrages progressifs.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 19, 01/10/2024, p. 13-15 (3)

réf. 322-005

Les éleveurs de lapins bio de l'Est de la France se retrouvent à nouveau ; Comment mieux valoriser la viande de lapin ?

SALEN Chloé

Un groupe d'échange, composé d'éleveurs de lapins bio de l'Est de la France, s'est retrouvé sur la Ferme de Valuisant, dans l'Ain. Cette ferme élève des volailles (poulets et pintades), en plus de lapins de races rustiques (Fauve de Bourgogne, Papillon, races croisées). Les lapins sont élevés en plein-air, dans des parcs fixes, avec accès au pâturage en autonomie. Les animaux (lapins et volailles) sont abattus à la ferme et vendus en direct (magasin de producteurs, marchés locaux). Parmi les pistes d'amélioration du système d'élevage de la ferme, l'implantation de haies dans les parcs permettrait d'apporter un effet brise-vent et de l'ombrage pour améliorer le bien-être des lapins. L'Association des Éleveurs de Lapins Bio de France (AELBF) souligne le manque de communication sur le lapin bio. Un groupe de travail a identifié plusieurs points prioritaires à mettre en avant : rareté de l'élevage plein-air en cuniculture (0,01%) ; bien-être animal respecté en plein-air ; qualité gustative et diététique de la viande de lapin ; facilité d'utilisation de la viande de lapin en cuisine.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 19, 01/10/2024, p. 20-22 (3)

réf. 322-007

Être paysanne et préserver la biodiversité

OGEL Tyfenn

La ferme du Gabbro est une ferme d'élevage en ovins et bovins allaitants (plus 3 porcs) en bio, dans les Côtes d'Armor. Sophie Nedellec, gérante de la ferme, est installée depuis 2018, après une reconversion professionnelle. La ferme comprend 56 ha, dont 54 ha en fermage, pour un

troupeau de 12 vaches armoricaines et 80 brebis Landes de Bretagne. Les surfaces sont 100% en prairies et Sophie a pour projet de développer l'agroforesterie. La viande est vendue en direct, avec 7 livraisons par an. La ferme est engagée dans plusieurs Maec : herbivore niveau 3, entretien des haies, protection des espèces niveau 4 et préservation des races locales menacées.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 176, 01/01/2025, p. 4 (1)

réf. 322-034

Les exploitations caprines lait du Massif central en agriculture biologique : Résultats de la campagne 2023

BOSSIS Nicole / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES CAPRINS LAIT

Cette synthèse présente les principaux résultats technico-économiques - pour la campagne 2023 - issus du suivi de plusieurs élevages caprins du Massif central en agriculture biologique, dont 5 suivis dans le cadre du projet BioRéférences 22-28. Sur les 32 fermes suivies, 13 livrent leur lait à une laiterie et 19 font de la transformation à la ferme et commercialisent elles-mêmes leur production. Après une récolte de fourrages peu abondante mais de qualité en 2022, la tendance s'est inversée en 2023, avec des fourrages abondants mais de qualités hétérogènes. Le prix des intrants est resté élevé et l'écart entre prix du lait bio et prix du lait conventionnel s'est réduit. Après un point sur la structure des exploitations, cette synthèse présente leurs résultats techniques et économiques moyens dans ce contexte : production laitière, autonomie, marge brute de l'atelier, résultats économiques, coûts de production, etc. En 2023, le coût de production moyen des systèmes livreurs était de 1642 €/1000 L. Il a atteint 4949 €/1000 L pour les systèmes fromagers.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/06/synthese-technico-economique_caprins-bio-2023_edition-2025.pdf

2025, 14 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 322-077

Fermebioscopie : Un système mixte et herbager

DUMAS Florentin

Florentin Dumas, éleveur bio dans la Loire, a repris la ferme familiale en 2021 et, depuis, il met en place un système mixte, avec production de lait de vache (livré à Biolait) et de viande (vente en circuits long et court). Avec l'objectif, notamment, d'avoir du temps libre pour la vie de famille, quatre leviers principaux ont été mis en place sur cette ferme de 75 ha, comptant 42 vaches laitières pour 1,6 UTH (l'exploitant et un salarié 3 jours par semaine) : la monotraite, 2 périodes de vêlages (automne et printemps), un troupeau avec une race mixte (50 % Simmental et 50 % croisement) et une conduite technique de l'herbe pour un système valorisant au maximum cette ressource, en particulier par le pâturage (pas d'achat de concentrés : consommation de céréales et méteils autoproduits). Pour ce producteur, son système s'approche de son idéal, mais il reste des pistes à creuser pour aller plus loin. L'une d'elles serait de pousser encore plus loin la valorisation de la mixité et d'élever tous les mâles sur la ferme ; mais cela nécessiterait une personne de plus.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 117, 01/01/2025, p. 30-33 (4)

réf. 322-100

GAEC Agneau Fermier 53 : engraisser des agneaux à l'herbe pour une production locale avec une faible empreinte carbone

PRIEUR DE LA COMBLE Aurore

Le réseau d'élevage Inosys, piloté par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture, a rédigé une fiche sur le GAEC Agneau Fermier 53. Il s'agit d'une ferme en ovins viande bio, située en Mayenne et gérée par deux personnes. La ferme comprend un troupeau de 400 brebis de race Poll Dorset, pour une SAU de 93 ha de prairies. L'équivalent de 60 agneaux sont vendus en circuits courts chaque année, sous forme de colis, de vente au détail sous vide et de conserves. Les agneaux sont abattus et transformés dans des structures situées à moins de 40 km de la ferme. Les circuits de commercialisation sont variés : vente en ligne, épicerie locale, drive fermier, etc. Les brebis de réforme sont valorisées en filière longue.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F8d21beb2-e335-4d1a-b391-accd14046581&cHash=b7b7fe6af8750de66bc47c05aa81c521

2023, 2 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 322-038

Des huiles essentielles pour booster les performances des chèvres

DEBACQ Astrid

Un éleveur caprin bio, dans la Loire, témoigne sur la conduite de son troupeau de 90 chèvres. La majorité des aliments sont produits sur la ferme. La ration des chèvres est complétée par une solution de plantes (thym, prêle, etc.) et de chlorure de magnésium. Cette solution permettrait de limiter la pression parasitaire sur les chèvres.

REUSSIR LA CHEVRE N° 387, 01/03/2025, p. 30 (1)

réf. 322-026

Modes de garde et adaptabilité permanente en Pyrénées centrales : Une gamme technique au service de la conduite des troupeaux

FOUNAU Amandine

Un berger de Haute-Garonne et une bergère d'Ariège témoignent de leurs expériences de gestion de troupeaux ovins en estive, dans les Pyrénées centrales. Leurs zones de pâturage sont comprises entre 1300 m et 3000 m d'altitude, sur des surfaces avoisinant 1800 ha chacune. Plusieurs modalités de conduite du troupeau existent, à adapter en fonction de la saison, de l'environnement, de la météo, etc. Parmi celles-ci, deux grands types de garde s'opposent : « en escabot » (brebis étalées, en semi-liberté) et « en garde serrée » (brebis resserrées en une troupe). Plusieurs éléments sont à prendre en compte : comportement naturel des brebis, entretien du paysage, rôle des chiens, gestion des zones de prédation, stress et compétences du berger, etc.

http://www.pastoralisme.net/wp-content/uploads/2025/03/Pastum-118_VF.pdf

PASTUM N° 118, 01/10/2024, p. 4-9 (6)

réf. 322-028

"Nous avons construit un abattoir à la ferme"

POUCHARD Lucie

Construire un abattoir à la ferme, activité possible pour tout éleveur dans le respect des normes européennes, était un projet qu'avait cette éleveuse de bovins Angus bio dans la Manche, avant même son installation en 2020. Avec son compagnon qui l'a rejointe comme salarié agricole, ils se sont lancés dans ce projet, en travaillant dès le départ avec les services de l'Etat. Cela a demandé du temps, de la réflexion pour, notamment, réduire le stress des animaux, ainsi que de la formation, mais ils ont obtenu l'agrément de l'Etat en février 2024. Aujourd'hui, chaque semaine, 2 bovins et demi sont commercialisés, tous abattus dans leur abattoir et transformés dans l'atelier de découpe créé en parallèle. En plus de renforcer leur capacité à commercialiser leurs animaux, le fait d'abattre à la ferme a aussi permis d'améliorer la tendreté des viandes, les animaux étant moins stressés.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 332-333, 01/01/2025, p. 12-14 (3)

réf. 322-104

De nouvelles rations hivernales ultra-économiques

PERROT Catherine

La ferme expérimentale bio de Thorigné d'Anjou, dans le Maine-et-Loire, teste des conduites d'élevage innovantes et économes. Le troupeau de vaches limousines a reçu une ration fourragère hivernale économe, uniquement à base de fourrages, suivant deux modalités : ensilage de céréales et protéagineux et luzerne (1,26 €/j/vache) ou 100% ensilage de céréales et protéagineux (1,17€/j/vache). Les vaches sans luzerne ont maigri durant l'hiver et la croissance de leurs veaux était moindre, mais ce retard a été rattrapé lors du pâturage de printemps. Un autre protocole suggère que les vaches en vêlage de printemps n'ont pas nécessairement besoin d'apports de minéraux durant l'hiver.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 332-333, 01/01/2025, p. 30 (1)

réf. 322-019

Panorama des fermes laitières biologiques en bovin lait : 6 profils types de ferme pour décrire la diversité des exploitations laitières bio

BELZ Julian / BIZE Niels / COCAUD Elisabeth / ET AL.

Dans le cadre du projet Casdar Basylic (Bâtir et consolider les systèmes bovins lait biologiques de demain par la co-construction), une typologie des élevages bovins laitiers biologiques français a été réalisée à partir de trois sources de données : la base Res'alim, apportant des informations sur les systèmes alimentaires de ces exploitations, les bases d'Agrobio 35 et de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, avec des données plus économiques, et le réseau d'élevage INOSYS, pour les données économiques des systèmes de montagne. Ainsi, six profils types ont pu être identifiés et décrits : - les systèmes de plaine 100 % herbagers du Grand-Ouest et du Nord ; - les systèmes de plaine 100 % herbagers des zones de piémont ; - les systèmes de plaine comptant de 0 à 15 % de maïs dans leur surface fourragère (SFP) ; - les systèmes de plaine comptant plus de 15 % de maïs dans leur surface fourragère (SFP) ; - les systèmes de montagne 100 % herbe et foin ; - et les systèmes de montagne avec ensilage (d'herbe et/ou de maïs). Pour chacun de ces profils, le système d'alimentation type (calendrier d'alimentation et ration) est décrit et les principaux résultats économiques sont présentés (moyennes des

échantillons suivis). Ces données sont complétées par des descriptifs à dire d'experts, par les conditions de réussite et par une matrice Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces.

https://idele.fr/basylic/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F72a5c551-1eb8-455a-af77-22a37e7ae3d1&cHash=599033d02b23026d882b443e1fc09dd9

2025, 20 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 322-072

Des pistes pour sortir de la crise les livreurs de lait bio

HARDY Damien

Les acteurs bio de Nouvelle-Aquitaine et des Pays de la Loire travaillant sur les caprins bio (Rexcap, Agrobio Périgord, Lait chèvres bio de l'Ouest, etc.) se sont rassemblés, en janvier 2025, pour faire face à la crise du lait de chèvre bio. Les déconversions ont augmenté, le nombre de points de collecte est passé de 172 en 2023 à 141 en 2024. Environ la moitié du lait bio collecté a été stocké ou déclassé en 2023. Le ratio de prix entre le lait bio et le lait conventionnel était de seulement 1,17 en 2023. Les acteurs de la filière appellent à se rassembler, notamment autour des interprofessions locales : Anicap et Interbio.

REUSSIR LA CHEVRE N° 387, 01/03/2025, p. 14 (1)

réf. 322-024

La place du maïs et la question des correcteurs azotés en système herbager

LEQUEST Maxime

En Bretagne, le maïs fourrage occupe 18% de la SAU. Avec des rendements moyens de 14,5 TMS/ha, cette culture représente 50% des fourrages produits en Bretagne. En système herbager, le maïs fourrage peut représenter de 0 à 20% des fourrages. Yannis Collet, éleveur dans les Côtes d'Armor, considère le maïs comme un fourrage performant qui participe à sécuriser les systèmes herbagers. Néanmoins, le déficit protéique du maïs oblige à intégrer des correcteurs azotés, dès 5 kg MS de maïs ensilage dans la ration. Le Cedapa a mené une étude comparative de 5 rations hivernales et de 2 rations estivales. La ration composée de 1/3 de maïs ensilage, de 2/3 d'ensilage d'herbe et de 1kg de soja présente de bons résultats technico-économiques. Ludovic André, éleveur bio dans les Côtes d'Armor, a analysé l'impact d'ajout de correcteur azoté dans la ration hivernale de ses vaches laitières (1/3 maïs, 2/3 herbe). Sans correcteur, les vaches produisent 18 litres de lait avec un TP à 29 ; avec correcteur, la production se stabilise à 20-21 litres pour un TP entre 32 et 33. Avec un coût alimentaire supplémentaire de 2200 € et une augmentation de production de lait estimée à 3800 €, l'utilisation du correcteur permet à Ludovic de gagner une marge brute de 1600 €.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 176, 01/01/2025, p. 6-7 (2)

réf. 322-036

Portrait d'éleveur : "Le pâturage tournant dynamique : une clef pour s'adapter au climat et réduire son empreinte carbone " : GAEC Bio Logis à Argentonnay (Deux-Sèvres)

SOUCHET Sylvain / AUFFRAIS Alice / TOMASZEWSKI Céline

La Chambre interdépartementale d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres a rédigé un portrait complet du GAEC Bio Logis, dans les Deux-Sèvres. Il s'agit d'une ferme en bovins lait bio, qui comprend un troupeau de 130 vaches laitières de race jersiaise. La ferme est gérée par deux associé.es. La SAU est de 180 ha, dont 150 ha dédiés aux fourrages, principalement en herbe (19% de prairies permanentes, 62% de prairies temporaires). La ferme est autonome en fourrages ; les vaches passent entre 2 et 3 mois en bâtiment, avec des rations composées de foin, de betteraves fourragères et d'un mélange céréales-protéagineux ; le reste de l'année, les vaches ont accès au pâturage en complément de leurs rations. Les prairies temporaires sont détruites après 5 ans, pour une production de méteil pendant 2 ans (triticale, pois, avoine, seigle, féverole, épeautre). La production laitière est d'environ 400 000 litres, soit 4 120 litres/vache. Le lait est livré à la maison Gaborit, qui produit une gamme diversifiée de produits laitiers. Cette entreprise exige du lait répondant au label « Bio Cohérence », qui va plus loin que le label bio européen, notamment au niveau du bien-être animal, de la biodiversité, etc. Au niveau climatique, il est observé une augmentation importante des moyennes de températures dans les Deux-Sèvres (+2,1°C en 45 ans) avec une stabilité des précipitations, ce qui augmente le risque de sécheresse. Ces conditions difficiles ont participé aux choix d'évolution de la ferme : prairies multi-espèces à la place du maïs, vaches jersiaises à la place des Prim'Holstein, etc. Un bilan de l'impact carbone de la ferme a été effectué, avec l'outil CAP'2ER. Le résultat de la ferme est dans la moyenne (0.67 kg CO2/litre lait), notamment grâce à l'optimisation du pâturage et au stockage du carbone dans les prairies et les haies de la ferme.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=214862

2025, 12 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 322-130

Pour des chèvres robustes, privilégier une mise à la reproduction à 18 mois

DEBACQ Astrid

En élevage caprin, les chevrettes sont souvent mises à la reproduction dès 7 mois. La croissance plus lente des chèvres de races rustiques amène certains éleveurs à repousser la première saillie à 18 mois. Une étude a été menée auprès de deux élevages caprins bio, comprenant des chèvres poitevines. L'étude se fonde sur une comparaison des impacts ostéopathiques des deux âges et suggère que les chèvres mises à la reproduction à 7 mois sont plus fragiles qu'avec un démarrage à 18 mois.

REUSSIR LA CHEVRE N° 387, 01/03/2025, p. 35 (1)

réf. 322-027

PRÉVEAU : Valorisation des veaux par l'engraissement au pâturage

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Le projet PREVEAU, achevé en 2023 et porté par Bio en Hauts-de-France, s'est penché sur la question de l'engraissement au pâturage des veaux bio, en particulier issus de troupeaux laitiers. Il a permis de travailler, en particulier, sur la faisabilité technique de l'engraissement à l'herbe, sur la question du prix ou encore sur l'intérêt des acteurs de l'aval pour ce type d'animaux. Plus de 400 animaux, mâles et femelles, de races laitières ou mixtes, ou croisés, ont été suivis, issus de 15 élevages, en majorité laitiers. Trois principaux profils d'éleveurs ont ainsi participé au projet : des éleveurs laitiers disposant de prairies non dédiées à la production laitière et donc disponibles pour de l'engraissement ; des éleveurs allaitants souhaitant réduire les vêlages et accueillant des veaux laitiers pour les engraisser ; des polyculteurs voulant réintroduire l'élevage pour valoriser des couverts ou des prairies temporaires. Ce document présente les résultats-clés issus du travail conduit, ainsi que des témoignages d'éleveurs sur, par exemple, l'élevage de veaux sous nourrices. Les résultats montrent la faisabilité de l'engraissement à l'herbe (avec un apport de concentré très limité, surtout en phase lactée, un seul éleveur ayant donné des céréales en phase de finition). Il est nécessaire, notamment, de bien réussir la phase de lactation et l'élevage de veaux sous nourrices se montre riche en potentiel. Une bonne gestion du parasitisme est aussi importante. Au final, une grande majorité des animaux vendus et suivis dans ce projet ont obtenu une note d'engraissement satisfaisante de 3. Reste la question de la commercialisation. Dans le contexte actuel, les opérateurs enquêtés n'ont pas forcément montré un vrai intérêt pour développer une filière bio d'engraissement à l'herbe. Malgré tout, les éleveurs laitiers ou les éleveurs engraisseurs s'y retrouvent en termes de rémunération et estiment que c'est une source de diversification des revenus et un moyen de valoriser des prairies permanentes, y compris dans des contextes pédoclimatiques difficiles.

<https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2025/02/LIVRET-PREVEAU-BD.pdf>
2025, 20 p., éd. BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

réf. 322-107

Projet Velbio : état des lieux des vêlages groupés dans les élevages laitiers bios du Grand Ouest

HUCHON Jean-Claude / SOURDIOUX Agathe

Le projet Velbio a étudié les conditions de vêlage dans les fermes laitières bio du Grand Ouest, entre 2020 et 2023. Sur les 2185 éleveurs laitiers bio recensés, 10% pratiquent des vêlages groupés sur une période (moins de 4 mois) et 7% sur deux périodes. En majorité, les vêlages sont groupés soit en automne, soit au printemps, soit les deux. Entre 2020 et 2022, le nombre de fermes en vêlages groupés était en augmentation et celles-ci représentaient respectivement 6% et 9% des éleveurs. L'année 2023 a présenté une légère baisse (8,4% des éleveurs), peut-être à cause des conditions climatiques difficiles de 2022. Les vêlages groupés de printemps sont en majorité des systèmes tout herbe (65%), à l'inverse des vêlages groupés d'automne, dont 75% des fermes utilisent minimum 5% de maïs dans la ration. Les fermes en vêlages groupés sont, en moyenne, plus petites que celles du Grand Ouest.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2025/Technibio_no_115_202501.pdf

TECHNI BIO N° 115, 01/01/2025, p. 8-9 (2)

réf. 322-116

Quel coût pour l'élevage des génisses laitières ?

DEGUIN Tiffany

Le groupe d'éleveurs et d'éleveuses « Lait bio de Haute-Saône » travaille sur le coût d'élevage des génisses laitières, avec l'accompagnement du GAB 70 et de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône. Leur travail s'est focalisé sur les charges opérationnelles (coût alimentaire, frais vétérinaires, frais de reproduction, etc.). A l'inverse, les charges de structure (mécanisation, frais de bâtiment, charges salariales, etc.) n'ont pas été intégrées à l'étude. Les coûts opérationnels par génisse, de la naissance jusqu'au premier vêlage, ont été évalués entre 1140 et 2477 €, pour une moyenne de 1579 €. La principale charge opérationnelle est l'alimentation (79% des charges, en moyenne). L'âge au premier vêlage impacte directement ce coût : plus l'âge est précoce, moins la génisse coûte. Quelques autres leviers de réduction des charges liées aux génisses sont proposés : réduire la mortalité des jeunes grâce à un colostrum de qualité, mettre les génisses à la reproduction dès que leur gabarit objectif est atteint, prévoir un accouplement en croisement viande pour les vaches dont on ne souhaite pas élever la descendance, etc.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 19, 01/10/2024, p. 11-12 (2)

réf. 322-004

Référentiel Élevage Caprins Lait Bio : Conjoncture 2024 (Édition : Avril 2025)

BOSSIS Nicole / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES CAPRINS LAIT

A partir de données issues de plusieurs dispositifs de suivis de fermes (dont le réseau BioRéférences), de statistiques et de dire d'experts, ce référentiel, construit dans le cadre du projet BioRéférences 22-28 piloté par le Pôle Bio Massif Central, présente des repères chiffrés relatifs aux élevages caprins laitiers biologiques du Massif central et à la conjoncture de l'année 2024. Ces données renseignent sur : - le dimensionnement moyen de ces élevages ; - quelques références techniques ; - les produits (lait, viande et cultures, aides et primes PAC) ; - les charges opérationnelles et de structure (concentrés et fourrages ; charges d'élevage, de transformation et de commercialisation ; intrants ; mécanisation...) ; - les coûts de production. L'objectif de ce document est de fournir des repères objectifs dans l'exercice du conseil aux éleveurs et l'établissement de projets en agriculture biologique.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/06/referentiel-caprin-bio-2024_edition-2025.pdf

2025, 10 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 322-075

Résultats technico-économiques des élevages ovins viande bio : Résultats annuels / Campagne 2022

SAGET Gilles / VENINEAUX Catherine

Ce document présente, pour la campagne 2022, les principaux résultats techniques et économiques de 29 élevages ovins allaitants biologiques, répartis sur l'ensemble de la France, et suivis dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage et du Réseau thématique "RT18 - Systèmes Ovins Bio". Ces exploitations se distinguent selon trois groupes typologiques - les herbagers de plaine, les pastoraux et des systèmes mixtes, avec cultures + ovins - pour lesquels certains aspects de la conduite et divers résultats diffèrent (choix des races, consommation de

fourrages, marge brute...). En revanche, tous ces groupes présentent des cheptels de taille relativement importante (plus de 460 brebis, en moyenne) et une partie avec des systèmes diversifiés (grandes cultures, vaches allaitantes...). Les résultats concernent des aspects techniques et technico-économiques, dont la production d'agneaux, l'autonomie en fourrages et en concentrés, les résultats économiques, le coût de production et le prix de revient. Une comparaison avec des systèmes conventionnels est proposée pour les groupes des herbagers et des pastoraux, de même qu'une évolution des résultats sur les cinq dernières années.

https://idele.fr/inosys-reseaux-elevage/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F0aaca0cc-c149-41c7-b76f-bcb0698cc7a1&cHash=52400f4f8d4c4ec8fef3132ae5652589

2025, 8 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 322-071

Retour du loup : anticiper pour se protéger !

COGNE Marguerite

La présence du loup a été attestée en Bretagne par l'OFB, depuis mai 2022. En conséquence, chaque département breton dispose d'un comité « Loup », afin d'appliquer les dispositions du Plan national d'action (PNA) Loup. Les loups sont des animaux menacés, selon l'UICN, et sont donc protégés par la loi. Le PNA Loup vise donc à protéger le loup tout en protégeant les élevages. Ces dispositions ne s'appliquent qu'aux troupeaux d'ovins et de caprins, les bovidés et équidés sont dits « non-protégeables ». Plusieurs élevages, notamment dans le Finistère, ont connu des cas de déprédations, dont la cause pourrait être la prédation par les loups. Des solutions d'adaptation existent : chiens de protection, clôtures, etc. En cas de prédation et si l'OFB confirme que le loup est fautif, des indemnités sont versées à l'éleveur.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 176, 01/01/2025, p. 8 (1)

réf. 322-037

Les rocamadours bio de la Ferme de la Hulotte sont bien valorisés

HARDY Damien

La Ferme de la Hulotte, dans le Lot, comprend un troupeau de 96 chèvres bio. Le gérant et la gérante de la ferme sont également gestionnaires de la fromagerie La Gayerie, qui transforme les 65 000 litres de lait de chèvre de la ferme et 32 000 litres de lait de brebis issus d'une coopérative locale (notamment en rocamadours). La ferme et la fromagerie emploient chacune deux salariés. La ferme est quasiment autonome en fourrages, grâce à environ 55 ha de pâturages et à 45 ha de terres cultivées. Les chèvres sont conduites en lactation longue. Les ventes se font principalement en circuit court.

REUSSIR LA CHEVRE N° 386, 01/01/2025, p. 20-21 (2)

réf. 322-020

Santé des mamelles : adopter une approche préventive

JEANNINGROS Lola

En élevage ovin, et de manière similaire en caprin, les mammites (infection des mamelles) peuvent être causées par de multiples facteurs. Des stratégies préventives peuvent être efficaces. Les mamelles des ovins et des caprins sont séparées en deux quartiers ; donc, en général, seul l'un des deux est touché par une mammite. Dans les cas dits subcliniques, la mamelle n'est pas inflammée, mais il est possible d'observer un déséquilibre de volume entre les deux quartiers ; la qualité du lait est stable, mais des cellules y apparaissent (en cas d'infection, les globules blancs se multiplient, ce qui augmente le nombre de cellules par ml de lait). Si elle n'est pas contrôlée, cette mammite, à la base bénigne, aura tendance à dégénérer. Dans les cas cliniques (aigües), la mamelle est inflammée (chaleur, douleur, gonflement) et la qualité du lait est altérée ; celui-ci est alors inadapté à la consommation humaine. Les mammites sont généralement causées par des staphylocoques, en particulier le staphylocoque Aureus dans les cas cliniques. L'infection de la mamelle peut venir de l'agneau lors de la tétée, de la machine à traire, des mains du trayeur, etc. Une bonne gestion de la traite (passage des brebis malades en dernier, antisepsie des brebis touchées, etc.) est nécessaire. Le tarissement peut être un facteur d'apparition des mammites et doit faire l'objet d'un suivi. Au niveau de la conduite du troupeau, il est conseillé de sélectionner les brebis les plus résistantes, de maintenir un paillage sec ou encore de calibrer les rations avec suffisamment de fibres et pas trop d'azote.

ECHOS DES PRAIRIES BIO N° 19, 01/10/2024, p. 6-10 (5)

réf. 322-003

Suivi herbe : Une année de pâturage chez Pascal Le Guern

JOFFET Inès

Durant l'année 2025, le Cedapa suit l'Earl Le Guern, une ferme en bovins lait dans les Côtes d'Armor. La ferme comprend 63 ha de prairies et 12 ha de maïs, pour un troupeau de 75 vaches laitières croisées 3 voies (dont Prim'Holstein et Montbéliarde). 27 ha de prairies permanentes sont accessibles par les vaches laitières en pâturage tournant. Les vêlages sont organisés en 2 périodes ; les veaux sont croisés viande (Angus notamment). Environ 370 000 litres de lait sont produits par an, soit en moyenne 5 300 litres par vache.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 176, 01/01/2025, p. 2 (1)

réf. 322-033

Valentin, jeune éleveur : "Produire un maximum de lait par vache même en bio"

CLEMENT Céline

Valentin, jeune éleveur, installé au sein d'un Gaec bio depuis 2024, témoigne du fonctionnement de sa ferme bovine laitière située en Vendée. La ferme comprend 70 vaches laitières pour une SAU de 130 ha, principalement en fermage. En adaptation au changement climatique, les parcelles disposent à la fois d'un système de drainage et d'irrigation. La ferme est quasiment autonome en fourrages, grâce aux 50 ha de maïs et de céréales qui complètent les surfaces en luzerne et en prairies. La ferme achète uniquement des correcteurs azotés (soja ou mélange luzerne/féverole/pois). Les vaches produisent, en moyenne, 9000 litres de lait par an, pour un prix du lait bio moyen de 563€/1000 litres. L'éleveur semble confiant sur l'avenir du

lait bio, à condition que les filières se structurent solidement. Au niveau des débouchés, la ferme s'appuie notamment sur l'AOP Beurre du Poitou.

<https://www.web-agri.fr/installation-transmission/article/880506/valentin-jeune-eleveur-produire-un-maximum-de-lait-par-vache-meme-en-bio>

2025, 4 p., éd. WEB-AGRI

réf. 322-040

Vers une nouvelle relation éleveurs-vétérinaires ?

LEQUEST Maxime

La Fédération des Éleveurs et Vétérinaires En Convention (FEVEC) encadre les partenariats entre éleveurs et vétérinaires. Ces partenariats prennent la forme d'un contrat collectif entre une association d'éleveurs et une structure vétérinaire. La fédération défend des principes généraux : pas de paiement à l'acte, mais cotisation selon la taille du cheptel ; prévention favorisée par des tournées régulières ; autonomisation des éleveurs par des formations ; transparence sur les coûts ; adaptation du conventionnement à tous les systèmes d'élevage (bio, conventionnel, laitier, allaitant, etc.). Les cotisations sont payées par unité d'intervention vétérinaire (UIV), à une moyenne de 40€/UIV. Bastien Gagnaire, éleveur bio dans la Loire, mesure plusieurs avantages au conventionnement : tournée du vétérinaire favorable à la prévention, formations pour l'autonomisation, etc. Jeanne Duclos, vétérinaire, explique que les tournées sont plus régulières : 35 fois/an/élevage, en moyenne.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 176, 01/01/2025, p. 5 (1)

réf. 322-035

Production Végétale Fertilisation

FertiRoc, un biostimulant à la zéolithe

DELBECQUE Xavier

Basée en Moselle, l'entreprise Power the Nature fabrique un nouveau biostimulant : le FertiRoc. Ce biostimulant, utilisable en bio, comprend de la zéolithe, une matière minérale qui améliore l'efficacité de l'azote. Le produit prend la forme d'une poudre mouillable, à pulvériser sur les feuilles. Son efficacité sur les vignes a été évaluée par l'IFV, la Chambre d'agriculture de l'Aisne et le FiBL en Suisse.

REUSSIR VIGNE N° 326, 01/03/2025, p. 17 (1)

réf. 322-023

Production Végétale Grandes Cultures

Agriculture biologique : Fiches techniques : Le maïs

BOURREL Sabrina / CHAMPION Jean

Cette fiche technique, consacrée à la culture du maïs biologique, aborde : - La place du maïs dans l'assolement ; - La préparation du sol ; - Le choix variétal ; - Le semis ; - La fertilisation ; - La gestion des bio-agresseurs ; - Le désherbage ; - Le binage ; - L'irrigation ; - La récolte.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=216843

2025, 4 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 322-045

Agriculture biologique : Fiches techniques : Le tournesol

BOURREL Sabrina / CHAMPION Jean

Cette fiche technique, consacrée à la culture du tournesol biologique, aborde : - Le choix de la parcelle et la préparation du sol ; - Le choix variétal ; - Le semis ; - La fertilisation ; - Le désherbage ; - L'irrigation ; - Les maladies et les ravageurs ; - La récolte.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=216829

2025, 4 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 322-044

GIEE Couverts Végétaux : Fiches retours d'essais paysans : couverts hivernaux 2023-24

BIO ARIÈGE-GARONNE

Bio Ariège-Garonne a rédigé une dizaine de fiches « Retours d'essais paysans », dans le cadre du GIEE Couverts Végétaux. Chaque fiche présente les modalités et les performances d'implantation de couverts végétaux hivernaux, pour une ferme bio spécifique. Les fermes sont en grandes cultures ou en polyculture-élevage, et sont basées en Ariège et en Haute-Garonne. Plus précisément, chaque fiche présente succinctement la ferme concernée, elle détaille le choix du couvert testé avec les doses précises semées, puis elle indique l'itinéraire technique et, pour finir, la fiche fournit les résultats des mesures de biomasse du couvert. Certaines parcelles ont également fait l'objet d'un suivi de destruction des couverts. De plus, certaines fiches détaillent les données technico-économiques.

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/03/GC-GIEE-Fiches-individuelles.pdf>

2025, 30 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE

réf. 322-127

Production de pomme de terre biologique 2024 : légère baisse des volumes

BROUTIN François-Xavier

La commission bio du CNIPT (Comité national interprofessionnel de la pomme de terre) a dressé un bilan de la production française de pommes de terre bio en 2024. Malgré des surfaces en hausse, la production a diminué de 1,2% (42 900 t). Les rendements ont, en effet, diminué de 4,8%, à cause de conditions froides et humides. Les proportions des surfaces dédiées au frais (82%) et à l'industrie (18%) sont restées stables. Au niveau régional, l'essentiel de la production (80%) est concentrée dans le Grand Ouest, le Centre et les Hauts-de-France. Néanmoins, depuis cinq ans, la production est en baisse dans les Hauts-de-France (-48%) et en hausse dans le Grand Ouest (+8%).

<https://www.terre-net.fr/pommes-de-terre/article/880409/production-de-pomme-de-terre-biologique-2024-legere-baisse-des-volumes>

2025, 3 p., éd. TERRE-NET

réf. 322-112

Des tournesols presque parfaits

LÜTOLD Jeremias

Le tournesol est une culture adaptée aux systèmes bio, avec des besoins phytosanitaires et de fertilisation faibles. Il peut être semé après du maïs, par exemple. En Suisse, des essais sont menés par le FiBL, notamment pour identifier de nouvelles variétés. Le tournesol peut être sensible à l'humidité et doit démarrer vite pour mieux résister aux maladies. La GZPK (Sélection céréalière de Peter Kunz) cherche à développer des semences adaptées à la bio, notamment pour la production d'huile High Oleic (HO, une huile chauffable) et de graines à décortiquer. Bio Suisse explique, en outre, que la demande en huile de tournesol locale bio est relativement en hausse depuis plusieurs années, mais qu'elle a besoin d'être stabilisée.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2024/ba-f-2024-08-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 8/24, 11/10/2024, p. 12-13 (2)

réf. 322-119

Production Végétale Maraîchage

ACTES : Journées Techniques Semences potagères biologiques 2024

BELL Alix / COSTANZO Ambrogio / KLAEDTKE Stéphanie / ET AL.

Dans le cadre du projet LiveSeeding, l'Itab et l'Institut Agro Rennes-Angers ont organisé une journée technique « Semences potagères biologiques ». Destinée aux maraîchers bio, cette journée a abordé les semences potagères à travers différents aspects : état des lieux de la production en France, principes de sélection variétale, évaluation variétale adaptée à la bio, traitement des semences potagères à la vapeur, importance du microbiome des semences, etc. Plusieurs projets liés aux semences potagères bio ont été présentés : la stratégie de développement variétale d'Agrosemens, le collectif PEPS (Population évolutive

présélectionnée), le projet SEMAPHORE, etc. Des visites de fermes ont également été organisées, ainsi que des ateliers participatifs.

<https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/12/JT%20Semences%20potageres%20bio%202024%20-%20Actes.pdf>

2024, 32 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 322-129

La ferme de Florian

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Après deux ans en couveuse d'entreprise, ce maraîcher bio s'est installé dans le Nord en 2019, au sein du collectif de la zone maraîchère de Wavrin. En 2023, la ferme comprend 4,5 ha en légumes de plein champ et 1300 m² de surfaces sous abri. Les investissements en équipement ont été relativement limités (micro-tracteur, laveuse à légumes, herse, etc.) grâce à la présence d'une Cuma locale. Les légumes sont vendus via plusieurs circuits : paniers, magasins spécialisés, coopératives, vente directe, demi-gros et restaurants. Le temps de travail est, en moyenne, de 50 h/semaine, avec un saisonnier embauché en été. Après 5 ans, l'EBE est de 18 740 €, pour un chiffre d'affaires de 40 764 €.

<https://www.bio-hautsdefrance.org/wp-content/uploads/2025/02/Fermoscopie-FLORIAN-WAVRIN-v2.pdf>

2023, 2 p., éd. BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

réf. 322-039

Les légumes d'automne et d'hiver

FORTIER Jean-Martin

Jean-Martin Fortier, maraîcher québécois qui a mis au point une méthode de production bio-intensive pour petites surfaces, partage, dans ce guide, son expertise pour réussir la culture de plus de 30 légumes à destination d'une consommation hivernale. Certains, comme les choux pommés, les choux de Bruxelles, les choux feuilles et les choux chinois, mais aussi les poireaux, les cardons, ainsi que toutes les liliacées (ail, échalote et oignons) sont mis en culture dès l'été, alors que d'autres, tels que les bettes à carde, les épinards et les endives, sont mis en culture, parfois sous abri, à l'automne. Les légumes racines, comme le radis ou la patate douce, sont également à l'honneur dans cet ouvrage. Les fiches de culture – inspirées de la méthode Fortier – détaillent les conditions et les étapes de culture, du semis à la récolte, de ces légumes.

2024, 128 p., éd. ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ

réf. 322-043

Le maraîchage écologique sans labour : Mieux produire grâce à un sol vivant

FROST Jesse

Publié en 2021 aux États-Unis, cet ouvrage est une référence dans le domaine du maraîchage bio sans labour. L'adaptation aux conditions climatiques françaises ne pose pas de problèmes et de rares passages du livre ont été adaptés. Cet ouvrage prend appui sur les trois principes fondamentaux du jardinage sans retournement, ou non-labour : I- Perturber le moins possible

grâce à une bonne maîtrise des techniques de préparation du sol (choix du site, transition vers le non labour, semis direct, travail du sol par les animaux, conception de planches permanentes) ; II- Couvrir le plus possible en faisant un usage raisonné du compost, en utilisant des couverts végétaux, des couvre-sols et différents types de paillis, et par une gestion appropriée des plates-bandes et des allées ; III- Garder le sol planté le plus longtemps possible et entretenir la fertilité du sol avec des plants vigoureux, des associations de cultures, ainsi qu'avec l'alternance des cultures. Pour illustrer le propos, la culture sans labour de sept légumes est décrite, de la plantation (ou du semis) à la récolte : carotte, roquette, ail, laitues, patate douce, betterave et tomate cerise.

2024, 256 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 322-049

Portrait d'une ferme corrézienne en maraîchage diversifié bio

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CORRÈZE

Ce portrait de ferme présente un maraîcher en système diversifié bio, en Corrèze. Le maraîcher s'est installé en 2021, hors cadre familial, suite à une reconversion professionnelle. Au niveau de l'installation, il témoigne d'un temps long (2,5 ans) pour trouver un foncier adapté à son projet et de l'importance de se former sur les sujets non techniques (commercialisation, juridique, fiscal, etc.). La ferme dispose de 5200 m² en plein champ et de 1000 m² sous tunnel, pour une production d'une trentaine de légumes (70 variétés). Un bassin d'eau, alimenté par une source, permet à la ferme de disposer de 1500 m³ d'eau par an. La majorité des investissements, effectués à l'installation, représentent 80 000€. 80% des légumes sont vendus en direct (marchés, vente à la ferme, vente en ligne) et le reste en restauration collective. Le temps de travail est d'environ 10h/jour pour le maraîcher et de 5h/jour pour son conjoint collaborateur. En 2024, le chiffre d'affaires était de 57 900€, soit 6€/m² en plein champ et 29€/m² sous abri. La charge principale est représentée par les semences et plants, sachant que seulement 20% des plants sont autoproduits. La ferme dégage un revenu familial mensuel de 1800€.

2025, 4 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE CORRÈZE

réf. 322-113

Produire ses plants

FORTIER Jean-Martin

Jean-Martin Fortier, maraîcher québécois qui a mis au point une méthode de production bio-intensive pour petites surfaces, fonde sa méthode sur la production de ses propres plants. Dans ce guide, il détaille les techniques et les astuces qu'il a testées et perfectionnées, depuis des décennies, au cœur de sa microferme québécoise. Il livre son savoir-faire pour bien choisir ses semences, produire ses graines, s'équiper et réussir la culture – du semis à la plantation – et, ainsi, produire des jeunes plants en parfaite autonomie. Par ailleurs, il n'oublie pas les autres modes de multiplication, moins pratiqués au potager, comme le bouturage, la division ou le greffage.

2024, 128 p., éd. ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ

réf. 322-051

Production Végétale Petits Fruits

Produire de la fraise en AB

CAVALON Bertrand / VINCENT Morgane / ZEKRI Fatima

Ce bulletin technique, dédié à la production de fraises en agriculture biologique, présente les grandes règles de conduite : choix des variétés adaptées, préparation du sol, mise en place de la culture, entretien des plants et nettoyage, rotation des cultures, récolte et stockage. La gestion de l'enherbement, que ce soit sur les buttes ou dans les inter-rangs, est cruciale. Sur le rang, elle passe généralement par la mise en place d'un paillage, avec plusieurs options possibles en AB : paillage plastique, paillage plastique biodégradable, paillage biodégradable (type chanvre). La gestion de la fertilisation et de l'irrigation est aussi importante. Concernant les maladies et les ravageurs, dont les principaux sont présentés dans ce bulletin, le fraiseur devra savoir observer sa culture pour agir en conséquence.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/BT_MARAICHAGE_AB_FRAISE_MARS_2025.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N° 44 - Produire de la fraise en AB, 01/03/2025, p. 1-12 (12)

réf. 322-073

Production Végétale Protection Phytosanitaire

Agriculture biologique : Fiches techniques : Guide de protection Pommier biologique

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ont édité un guide à destination des producteurs de pommes bio, pour les aider à concevoir une stratégie de lutte contre les bio-agresseurs des vergers de pommiers. Le guide présente, pour chaque saison et chaque bio-agresseur (pucerons, tavelure, oïdium, carpocapse, etc.), les mesures prophylactiques et les solutions de lutte envisageables : traitements, pièges, etc. Le guide indique les matières actives et des exemples de produits commerciaux, ainsi que les doses homologuées. Certains de ces moyens de lutte sont soumis à dérogation.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=216819
2025, 16 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 322-046

Des mélodies pour défendre les plantes

DOLPHIN Arielle

La personne interviewée, cofondateur de Genodics, propose d'utiliser des séquences sonores pour favoriser la croissance des plantes et les aider à résister aux maladies. Ces séquences font

référence à des travaux de recherche qui ont déterminé que les acides aminés, qui composent les protéines, émettent des séquences de sons spécifiques à chaque protéine (protéodies). Les organismes vivants seraient capables de reconnaître ces ondes sonores. L'entreprise travaille avec un réseau de chercheurs et d'agriculteurs (viticulteurs confrontés à l'esca, producteur d'endives...).

VEGETABLE N° 428, 01/01/2025, p. 52-53 (2)

réf. 322-110

Production Végétale Sol

ABC en Wallonie : des résultats à approfondir, mais des perspectives intéressantes

GUYOMARD Sophie

L'agriculture biologique de conservation (ABC) a pour but de maintenir la fertilité des sols, en réduisant au maximum le travail du sol tout en produisant en agriculture bio. En Wallonie, un groupe de travail (composé de 7 agriculteurs bio, de l'association Greenotec et du Centre wallon de recherches agronomiques) vise à produire un référentiel adapté à leur contexte de production. Les principaux freins à l'ABC sont la gestion des adventices et la disponibilité des éléments nutritifs. Les suivis de parcelles montrent des écarts importants entre techniques bio classiques et ABC, avec des pertes de rendement de 33 à 70% en blé ABC par exemple. Divers leviers sont expérimentés : couverture du sol, diversification de la rotation, semis direct, etc. Le contrôle des adventices est testé avec des outils superficiels (scalpage et déchaumage, entre autres). Les couverts permanents permettent d'apporter de la fertilité au sol et peuvent également faciliter le contrôle des adventices, mais ils peuvent aussi concurrencer la culture principale. Différents critères d'évaluation de la qualité du sol, notamment la biomasse vers de terre, sont suivis.

<https://www.terre-net.fr/agriculture-de-conservation/article/880023/abc-en-wallonie-des-resultats-a-approfondir-mais-des-perspectives-interessantes>

2025, 3 p., éd. TERRE-NET

réf. 322-111

Essai DOC : Un essai tourné vers l'avenir

LÜTOLD Jeremias / KRAUSE Hans-Martin / MÄDER Paul

Depuis 1978, le FIBL pilote l'essai DOC, une plateforme expérimentale, en Suisse, qui compare les systèmes agricoles biodynamiques, biologiques et conventionnels (avec fumier ou avec fertilisation minérale). Les impacts du changement climatique et la résilience des systèmes sont des champs de plus en plus étudiés. Les essais comparatifs entre bio et conventionnel montrent une réduction de 15% des rendements en bio, mais avec une moindre dépendance aux intrants et une moindre production de gaz à effet de serre. En outre, la qualité des sols (microbiologie, teneur en humus, pH, etc.) est améliorée en système bio par rapport au conventionnel.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2024/ba-f-2024-08-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 8/24, 11/10/2024, p. 6-11 (6)

réf. 322-118

Production Végétale Viticulture

Dans l'Aube, des vigneron.nes engagé.es réinventent la Champagne paysanne

CARTIER Laurent

Dans l'Aube, un viticulteur et sa compagne cultivent 8,5 ha de vignes et élèvent des bovins et des ovins. Le domaine est situé dans la zone du champagne et est mené en bio et en biodynamie. L'activité d'élevage a démarré en 2017, les surfaces en céréales ayant été transformées en prairies à ce moment-là ; l'élevage permet d'apporter de l'autonomie à la ferme au niveau de la fertilisation des vignes. La ferme embauche 6 salarié.es. Le vin est transformé sur le domaine. Le viticulteur est impliqué dans les réseaux professionnels locaux, notamment dans un groupe de viticulteurs qui militent contre l'obligation d'habiller le col des bouteilles de champagne avec une coiffe en aluminium.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 411, 01/12/2024, p. 16 (1)

réf. 322-016

L'OBS de la Bio en Occitanie : Les données de la bio d'Occitanie : Viticulture bio - Edition 2024 - Chiffres clés 2023

BRUNEL Sara / PLADEAU Valérie

L'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique d'Interbio Occitanie, en partenariat avec l'Agence BIO, collecte des données et analyse l'évolution de la bio sur ce territoire. Cet Observatoire dresse un panorama précis de la filière viticole bio d'Occitanie, première région viticole bio de France. Ce document présente : - Vignerons et négociants bio en Occitanie ; - Vins bio produits et mis en marché ; - Focus sur les ventes en vrac aux négoces en Occitanie ; - La consommation des vins bio en France ; - Organisation du marché des vins bio ; - Marché des vins bio en Grande distribution (GMS) ; - Profil des acheteurs de vins bio ; - Communication et événements régionaux.

2025, 16 p., éd. INTERBIO OCCITANIE

réf. 322-058

Un Réhabilitator pour décompacter les sols

DELBECQUE Xavier

Accompagné par AgroBio Périgord et par l'Atelier Paysan, un groupe de viticulteurs de Dordogne a construit un outil de décompactage des sols adapté aux vignes : le Réhabilitator. Cet outil comporte des dents de fissuration et un double rouleau. Il coûte 5000 € à construire et tous les plans sont accessibles librement sur le site de l'Atelier Paysan.

REUSSIR VIGNE N° 324-325, 01/01/2025, p. 42 (1)

réf. 322-022

Viticulture : Deux pistes pour réduire ses coûts en bio

DELBECQUE Xavier

SudVinBio et le Civam66 ont mené une étude sur les coûts et les bénéfices de plusieurs méthodes de fertilisation des vignes bio. Pour l'azote, par exemple, les composts de déchets verts et de fumier sont plus économiques que les engrais bouchonnés. L'étude a abouti à la mise en place d'un outil d'aide à la décision (OAD) baptisé Gemo, qui permet de comparer plusieurs stratégies de fertilisation bio. Une autre étude, menée par l'IFV, SudVinBio et la Chambre d'agriculture de l'Hérault, identifie les méthodes d'entretien du sol les plus économes : la gestion de l'enherbement peut se faire avec des outils à faible profondeur, pour une bonne performance et avec des économies de GNR.

REUSSIR VIGNE N° 324-325, 01/01/2025, p. 24-25 (2)

réf. 322-021

Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique

La biodynamie vue par l'anthropologie

BRUNOIS Ombeline

Stéphanie Majerus, qui a étudié l'anthropologie culturelle et les sciences des religions, a publié une thèse à l'Université de Freiburg (Allemagne), qui s'intéressait aux animaux, à la science et à l'anthropologie dans l'agriculture biodynamique ; ainsi que trois articles scientifiques, discutés dans ce document. Le premier article montre les disparités qui existent dans le mouvement biodynamique concernant la notion d'anthropocentrisme. En effet, l'agriculture biodynamique propose une relation entre l'homme et l'animal où chacun peut se réaliser mais, dans la vision des fondements de cette agriculture, c'est l'homme qui est en charge de cette relation. Or, certains nouveaux arrivants en biodynamie se sentent plus appartenir au monde global des êtres vivants, sans une vision anthropocentrée. Le deuxième article aborde le processus qui amène les agriculteurs biodynamiques à entraîner leurs capacités d'observation pour accéder au monde suprasensible. Le troisième article s'intéresse aux animaux, et plus particulièrement à la place de la vache en biodynamie, ainsi qu'aux interactions entre les humains et les non-humains.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 127, 01/09/2024, p. 32-38 (6)

réf. 322-070

Cultiver l'autonomie

COZON Stéphane / HAAS Marion

Cet article décrit la conduite de la ferme de Kervilon, en cours de certification Demeter, en Bretagne, où les pratiques biodynamiques sont adoptées depuis 2023. Actuellement, la culture de légumes bio, ainsi que la production de semences pour Agrosemens, sont les principales activités de la ferme. La majorité des travaux mécaniques sont effectués en traction animale, à l'aide de deux chevaux de trait et d'un âne. Le fumier des équins et des bovins de la ferme permet d'être autonome en compost. La ferme de Kervilon a une large autonomie en eau, grâce

à la récupération de l'eau de pluie, en plants et en semences (respectivement produits à 100% et à 80% dans la serre), ainsi qu'en fourrage (pour les vaches et les chevaux).

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 128, 01/01/2025, p. 13-14 (2)

réf. 322-053

Gestes de base : Polyculture-élevage en biodynamie, au fil des saisons - 4 : Hiver

BOUTTEAUD Louis

A la ferme biodynamique des Sens (Charente-Maritime), Louis Boutteaud profite de la période hivernale, plus calme, pour méditer et passer plus de moments de qualité avec son troupeau, ce qui lui permet de prendre du recul sur les besoins du domaine et de ses animaux. Une attention particulière est accordée à l'entretien des haies, qui couvrent presque 15 kilomètres sur le domaine, à la fin de l'hiver. C'est notamment le moment de vérifier que les nouveaux plants ont bien pris et de tailler certains arbres si leur développement le nécessite. Cela permet également de réfléchir à la mise en place d'habitats pour les auxiliaires. Enfin, l'hiver est également le bon moment pour participer à des formations, ainsi que pour se préparer à la prochaine saison.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 128, 01/01/2025, p. 6-7 (2)

réf. 322-052

Aux sources de la biodynamie : Les pionnières de la biodynamie - 7 : Biodynamie et expérimentations : prémices avant 1924

SOULAS Claude

Cet article s'intéresse aux premières expérimentations en biodynamie, réalisées avant 1924. Y sont abordés : Les échanges entre Steiner et Streicher sur la fertilisation ; L'institut de recherche scientifique Le jour qui vient ; Des indications datant de 1921 et des perspectives pour le XXI^e siècle ; Les travaux de Lily Kolisko depuis le début des années 1920.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 128, 01/01/2025, p. 36-40 (5)

réf. 322-056

Recherche et Système Spécifique

Agroforesterie

Agroforesterie : La vigne mariée à l'arbre, de nouveau au goût du jour

VERRET Valentin / SOURISSEAU Agnès / POIROT Karen

En France, un groupe d'acteurs du développement agricole (Agrof' Ile, FR Civam Occitanie, l'association des vins libres d'Alsace et l'association Provence Agroécosystème et Citoyenneté) milite en faveur de la vitiforesterie. Le groupe a répondu à l'appel à projets, « Transition agroécologique par l'échange et le partage », financé par la fondation Carasso. Le groupe a, entre autres, organisé des voyages d'étude, en Alsace, en Provence et en Italie. En Italie, l'utilisation d'arbres en tuteur sur des lignes de vignes, avec une culture intermédiaire, a plusieurs intérêts : diversification des productions (fruits, bois de chauffage, etc.), amélioration de la biodiversité, protection physique des vignes (contre les brûlures, contre la grêle, etc.), etc.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N° 111, 01/01/2025, p. 6-7 (2)

réf. 322-031

Recherche et Système Spécifique Recherche

Book of Abstracts - ORGHORT2024 : IV International Organic Fruit Symposium and II International Organic Vegetable Symposium

Actes du congrès ORGHORT2024 : IVème Symposium international sur les fruits biologiques et IIème Symposium international sur les légumes biologiques

DUSSI Maria Claudia / PULAWSKA Joanna / ROSSI-LINNEMANN Camilla / ET AL.

InHort - Instytut Ogrodnictwa, l'Institut national de recherche horticole polonais, a organisé, en septembre 2024, l'évènement OrgHort 2024, combinant le IVème symposium international sur les fruits biologiques et le IIème symposium international sur les légumes biologiques, en partenariat avec l'ISHS (International Society for Horticultural Science). A cette occasion, plus de 80 études relatives, notamment, à la protection des cultures, des sols et de la biodiversité ont été présentées à travers des exposés ou des posters, afin de diffuser les connaissances relatives à l'arboriculture et au maraîchage biologiques. L'enjeu est notamment de permettre à l'agriculture biologique de faire face aux nombreux défis que sont l'adaptation au changement climatique, le maintien de la santé des sols et de la biodiversité, ou encore l'accès à la ressource en eau. Ce document réunit les résumés de chacune des présentations.

<https://orghort2024.pl/>

2024, 93 p., éd. InHort - Instytut Ogrodnictwa - Panstwowy Instytut Badawczy / International Society for Horticultural Science

réf. 322-074

Construire des innovations couplées à l'échelle des territoires pour soutenir la réduction de l'usage des produits phytosanitaires en production maraîchère

NAVARRETE Mireille / CASAGRANDE Marion / ANGEON Valérie / ET AL.

Malgré les enjeux de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires pour préserver la santé humaine et l'environnement, la transition des exploitations maraîchères vers des systèmes de culture agroécologiques se fait difficilement, en particulier dans les exploitations orientées vers les circuits longs. Comment massifier et accélérer la transition agroécologique de ces fermes ? Le projet INTERLUDE a combiné, pendant 4 ans, des approches interdisciplinaires (agronomie, écologie, santé des plantes, économie) et participatives sur 4 territoires, en France métropolitaine et aux Antilles. Grâce à des enquêtes auprès d'acteurs du territoire et de la filière maraîchère, les chercheurs ont identifié les freins à l'adoption de pratiques ou de systèmes agroécologiques déjà connus et capables de réguler des bioagresseurs tout en réduisant l'usage des produits phytosanitaires. Par des dispositifs participatifs, les chercheurs ont co-conçu et évalué, avec les acteurs impliqués, des prototypes d'innovations couplées, qui associent des innovations de natures organisationnelles, réglementaires, institutionnelles et/ou sociales afin de soutenir le déploiement d'innovations techniques (des systèmes de culture agroécologiques innovants). Une boîte à outils visant à soutenir les acteurs désireux de porter les démarches de conception dans les territoires a été produite. Le rôle et les compétences attendues de ces acteurs du changement ont été investigués. Les résultats du projet encouragent les politiques publiques à soutenir le changement des acteurs du système agri-alimentaire : formation et soutien financier des acteurs du changement, et soutien des dispositifs d'interconnaissance et de coordination entre acteurs des filières et des territoires.

<https://doi.org/10.17180/ciag-2024-vol96-art04>

REVUE INNOVATIONS AGRONOMIQUES N° Volume 96, 01/10/2024, p. 40-57 (19)

réf. 322-098

Effects of cultivation systems on the antimicrobial, colour retainment and slice healing properties of consumer ready market samples of cucumber (*cucumis sativus* L.)

*Effets des systèmes de culture sur les propriétés antimicrobiennes, la conservation de la couleur et la cicatrisation des tranches pour des échantillons de concombres (*Cucumis sativus* L.) prêts à la consommation*

ANDERSEN Jens-Otto / GRUNDEMANN Carsten / FRITZ Jürgen / ET AL.

Un récent test de conservation mis au point pour les concombres (*Cucumis sativus* L.) permet d'analyser l'impact de différents systèmes de culture sur les propriétés antimicrobiennes (AMP), la conservation de la couleur (CRP) et la cicatrisation des tranches (SHP) des concombres après la récolte. Ce dernier paramètre reflète la capacité de l'échantillon à développer un « tissu de cicatrisation » après un tranchage complet du concombre. L'objectif de cette étude était de mesurer l'efficacité du test pour différencier les concombres cultivés de manière conventionnelle (Conv), biologique (Org) et biodynamique (Dyn). L'étude a été menée dans trois laboratoires européens indépendants (Danemark, Allemagne, Suisse) à partir d'échantillons frais provenant de marchés locaux. Les valeurs moyennes de CRP, AMP et SHP, dans 8 expériences conduites dans les 3 sites, se sont avérées être les plus élevées pour les concombres Dyn et les plus basses pour les concombres Conv. Dans 58 à 71 % des expériences, les concombres Dyn ont démontré les meilleures propriétés de conservation. Les concombres

Org et Conv ont présenté les meilleures propriétés de conservation dans 25 à 38 % et 4 à 8 % des expériences, respectivement. En résumé, la méthode du test de conservation du concombre a montré des différences entre les échantillons conventionnels, biologiques et biodynamiques, en ce qui concerne les trois paramètres de stockage CRP, AMP et SHP. Dans la majorité des cas, les échantillons de concombres Dyn ont montré les résultats les plus favorables. D'autres études dans différentes conditions de croissance devraient être menées pour vérifier la reproductibilité de la méthode.

<https://doi.org/10.1016/j.afres.2025.100754>

APPLIED FOOD RESEARCH N° Vol. 5, n° 1, 01/06/2025, p. 1-8 (8)

réf. 322-092

Vie Professionnelle Annuaire

La carte des bonnes adresses bio dans le Puy-de-Dôme : Édition 2025

BRIOUDE Solenn

Cet annuaire 2025 fournit, pour le Puy-de-Dôme, une liste de producteurs bio en vente directe de : fruits et légumes ; lait et produits laitiers ; viandes ; œufs ; miels et produits dérivés de la ruche ; plantes à parfum, aromatiques et médicinales ; vins... Les artisans et les magasins bio sont aussi indiqués, ainsi que les Amap, les événements, les marchés...

https://bio63.org/wp-content/uploads/2025/04/Carte-bonnes-adresses-bio-2025_Bio63.pdf

2025, 20 p., éd. BIO 63

réf. 322-042

Vie Professionnelle Etranger

Agriculture biologique : Les nouvelles règles pour 2025

MOOSMANN Simona / PERRET Manuel

Ce document présente les nouvelles règles encadrant l'agriculture biologique, en Suisse, en 2025. Il décrit les principaux changements dans les ordonnances bio (règlement suisse), ainsi que les modifications dans les cahiers des charges des labels bio suisses privés, à savoir : Bio Suisse, Demeter et Bio-Migros. Ces modifications concernent aussi bien la production que la transformation ou la commercialisation.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1358-nouvelles-regles.pdf>

2025, 8 p., éd. BIO SUISSE / FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 322-048

L'Angleterre cherche sa politique agricole

MITRALIAS Roxanne

La Land Workers Alliance (LWA) est une organisation paysanne, basée au Royaume-Uni et adhérente à la coordination européenne Via Campesina. Cette organisation milite pour le développement de l'agroécologie et de la sécurité alimentaire au Royaume-Uni. Depuis le Brexit, chaque nation britannique (Angleterre, Ecosse, Pays de Galle, Irlande du Nord) dispose de sa propre politique agricole. Globalement, les aides directes à la production sont réduites progressivement, jusqu'à être complètement supprimées d'ici 2028. En revanche, des aides sont distribuées pour valoriser des actions environnementales, listées dans un catalogue en ligne : plantation de haies, protection de la ressource en eau, séquestration de carbone, etc. Des aides au maintien et à la conversion à la bio sont également possibles. Pour l'instant, ce système donne des résultats mitigés : sur les 105 000 fermes éligibles en Angleterre, seules 2000 fermes ont postulé.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 410, 01/11/2024, 18 p. (1)

réf. 322-014

Le cowpea, la légumineuse tropicale qui séduit la Suisse

BERBAIN Claire

En Suisse, le FiBL mène des essais sur le cowpea bio (aussi nommé cornille, niébé ou black eyed pea). Cette légumineuse est adaptée aux fortes températures et aux conditions sèches. Elle peut être facilement cultivée en association avec du sorgho. Un éleveur laitier bio suisse témoigne de l'intérêt de cette association en fourrage. Il sème le mélange à 18 kg/ha de sorgho et 15 kg/ha de cowpea. Sur ce mélange, l'éleveur a effectué 3 coupes estivales et trois passages de pâturage par son troupeau de vaches. Le principal frein est l'accès aux graines. D'autres essais, menés en Suisse visent à produire des cowpeas pour la consommation humaine. Le FiBL porte également un programme de recherche sur cette légumineuse.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2024/ba-f-2024-08-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 8/24, 11/10/2024, p. 16-17 (2)

réf. 322-121

Grands froids et grands espaces : la biodynamie au Québec

COZON Stéphane / HAAS Marion

8 initiatives biodynamiques québécoises sont présentées dans cet article : - L'Association de biodynamie du Québec ; - Les Jardins Viridis ; - La ferme des Broussailles ; - Le domaine Les Pervenches ; - Le domaine Bergeville ; - La ferme La Généreuse ; - La ferme Cadet Roussel ; - Les Ateliers d'un pas feutré. Pour chaque initiative, sont décrites sa création, son évolution, son activité (viticulture, maraîchage, etc.), ainsi que ses pratiques biodynamiques.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 128, 01/01/2025, p. 19-24 (6)

réf. 322-055

Monsieur Fuchs et ses daims

ERFURT Katrin

La ferme Arnenhof, en Suisse, est une ferme d'élevage bio en zone de montagne. En plus des vaches laitières et des volailles présentes sur la ferme, cette dernière élève des daims. La réglementation suisse impose des normes spéciales pour l'aménagement des clôtures et une formation spécifique pour l'élevage d'animaux sauvages. Le troupeau est composé de 25 femelles, réparties sur 3,5 ha. Elles pâturent toute l'année et sont nourries au foin en hiver. Un mâle complète le troupeau, remplacé tous les 3 ans. Les jeunes daims sont abattus à partir de 1 an et demi, directement par l'éleveur, au fusil. La viande de daim est reconnue pour sa faible teneur en graisse et son fort taux de fer. Elle est vendue en direct à environ 50 francs suisses/kg. La ferme vend également des animaux vivants, à 750 francs suisses.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2024/ba-f-2024-08-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 8/24, 11/10/2024, p. 14-15 (2)

réf. 322-120

Petits ruminants : Ça bouge dans le domaine du petit bétail

LÜTOLD Jeremias / OBRIST Corinne / HOMERE Emma

En Suisse, respectivement 20% et 25% des moutons et des chèvres sont élevés en bio. Plusieurs actualités au sujet de ces deux élevages sont mises en avant : recrudescence de la maladie du piétin du mouton ; interdiction de couper la queue des agneaux bio (depuis 2021) qui va être étendue à toute la Suisse ; déploiement de l'outil DLC, un outil d'évaluation de la valeur d'élevage des moutons (morphologie) ; etc. Le domaine bio Guggenbüel, en Suisse, élève un troupeau de 200 brebis laitières Lacaunes. Tous les agneaux sont élevés sous la mère et engraisés à la ferme. La consommation de lait par les agneaux entraîne une baisse de 30% des ventes de lait, compensée par la vente directe d'agneaux bio. Bio Suisse cherche à valoriser ce genre de filière locale, qui évite d'envoyer les agneaux en circuit conventionnel. Le projet ORA (Optimisation et réduction de l'utilisation des anthelminthiques dans les troupeaux de moutons et de chèvres suisses), piloté notamment par le FiBL, accompagne 60 fermes, en élevage bio et conventionnel, entre 2023 et 2031, pour réduire l'utilisation d'antiparasitaires en élevages caprins et ovins. La Fermette à Didi, qui comprend 80 chèvres élevées sur 23 ha, fait partie des fermes suivies. Elle compte sur le pâturage mixte pour réduire la pression des parasites : les chèvres pâturent 1 semaine, puis laissent au repos 10 semaines la prairie, qui est pâturée par des ânes.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2024/ba-f-2024-09-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 9/24, 08/11/2024, p. 6-11 (6)

réf. 322-124

Volailles : Un progrès éthique qui a des conséquences

KREBS Adrian

Pour des raisons éthiques, le programme « Tous les poussins vivent », porté par Bio Suisse, engage les 2000 éleveurs et éleveuses de poules pondeuses de Bio Suisse à arrêter de tuer les poussins mâles d'un jour, d'ici fin 2025. En outre, Bio Suisse interdit le sexage dans l'œuf. En conséquence, l'élevage de frères coqs (les coqs frères des poules pondeuses) va augmenter

drastiquement d'ici 2026 : 600 000 coquelets sont attendus, en plus des deux millions de poulets bio classiques. La viande de frères coqs est moins charnue, mais serait plus goûteuse que le poulet conventionnel standard. Une stratégie envisageable, pour améliorer la qualité de la viande des coqs, serait l'utilisation de races à deux fins, mais qui entraînerait une baisse d'environ un tiers de la production d'œufs. Bio Suisse explique que le prix des poulettes bio va nécessairement doubler, pour compenser le prix d'élevage des frères coqs ; les œufs bio devraient également augmenter de cinq centimes.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2024/ba-f-2024-09-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 9/24, 08/11/2024, p. 14-15 (2)

réf. 322-125

Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique

C'est bio la France ! - 40 ans de label AB, 40 portraits

EDIN Vincent / GUILLOT Bertrand

A l'occasion des 40 ans du label AB, l'Agence BIO dresse 40 portraits d'acteurs et actrices du bio, de tous les horizons, de tout âge, dans les champs, les cantines, les chais... En France métropolitaine comme en outre-mer, ces personnes innovent chaque jour et réinventent les façons de cultiver, de vendre, de transformer ou de cuisiner les produits bio.

2025, 192 p., éd. ÉDITIONS RUE DE L'ÉCHIQUIER

réf. 322-108

ITAB : Rapport d'activités 2024

BECQUET Stéphane / BELL Alix / BERNE Clémence / ET AL.

Ce rapport débute par une présentation de l'ITAB : missions ; temps forts ; composition du CA, de l'équipe et du Conseil scientifique ; programme de recherche et innovation. En 2024, l'ITAB comptait 48 projets, dont 8 relevant du programme Horizon Europe. Les trois axes de recherche de l'ITAB sont ensuite déclinés, avec des focus sur certaines actions : A- Renforcer la multi-performance des systèmes alimentaires biologiques (focus : 1- Recoupler élevage-culture : un avenir pour les systèmes agricoles de demain, 2- Expébio, le réseau d'évaluation des céréales à pailles en AB, 3- Conception et démarche d'innovations couplées : d'Interlude à PARICI) ; B- S'engager pour renforcer la santé des écosystèmes agricoles et la santé humaine (focus 4 : Formaliser les connaissances sur les bioagresseurs pour affranchir les systèmes des substances controversées) ; C- Accompagner le changement d'échelle de l'AB et les transitions de l'agriculture et de l'alimentation (focus : 5- Actualisation de l'étude sur les externalités, 6- Chemins de transition : impact des scénarios de développement de l'AB sur la chaîne de valeur, 7- Webinaire IFV-ITAB : Gestion de la disponibilité du cuivre dans les sols viticoles, 8- Itab Lab).

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2025/06/ITAB_Rapport%20d_activite_2024-WEB-HD.pdf

2025, 28 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 322-109

Vie Professionnelle Politique Agricole

Leader : béquille du déclassement ou opportunité progressiste ?

MOREAU Jean-Claude

Le programme de financement Leader, mis en place dans le cadre de la Pac, vise à accompagner le développement rural par une approche ascendante. Pour toucher les aides Leader, un territoire doit former un Groupement d'action locale (Gal), composé d'une majorité de personnes issues de la société civile. Ce groupement identifie des problématiques de développement local grâce à des méthodes consultatives. Des appels à projets permettent ensuite de lancer des projets de développement rural adaptés au territoire. L'efficacité de ce programme est discutée, notamment à cause de l'élargissement des territoires concernés, mais à budget constant (500 millions € en France).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 410, 01/11/2024, p. 19 (1)

réf. 322-015

Vers une agriculture européenne sans pesticides : Trois scénarios à l'horizon 2050

MORA Olivier / BERNE Jeanne-Alix / DROUET Jean-Louis / ET AL.

Cette prospective, réalisée par un collectif d'experts européens, propose des stratégies de rupture pour une protection des cultures sans pesticides chimiques, fondées sur l'immunité des plantes, l'holobionte de la plante cultivée et les régulations biologiques à l'échelle du paysage. Elle explore également trois scénarios et trajectoires de transition du système alimentaire, déclinés dans quatre secteurs de production et régions (Italie, Roumanie, Finlande et France). Les auteurs évaluent les impacts de ces scénarios sur la production, le commerce, le changement d'usage des terres et les émissions de gaz à effet de serre, pour l'Europe et à l'échelle globale. Si elle implique un engagement fort de l'ensemble des acteurs de la chaîne agroalimentaire et la mise en œuvre de politiques publiques cohérentes dans les domaines qui y sont associés, cette transition n'est pas seulement une question sectorielle, elle est également un choix de société. 2025, 342 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 322-050

Lancement du référentiel FiBL-ITAB sur les intrants UAB

L'ITAB et le FiBL Suisse lancent le référentiel FiBL-ITAB, une liste positive des produits commerciaux utilisables en agriculture biologique en France. Ce nouvel outil vise à sécuriser le choix des intrants pour les agriculteurs et à valoriser les fabricants engagés dans la qualité et le respect du cahier des charges AB.

Ce référentiel recense, sur la base du volontariat des fabricants, les produits conformes aux exigences européennes et françaises, évalués selon des critères stricts élaborés par les experts du FiBL et de l'ITAB et en collaboration avec les pouvoirs publics.

Dès septembre 2025, les fabricants peuvent soumettre leurs produits à évaluation, en commençant par les matières fertilisantes et les supports de culture. La consultation publique et gratuite du référentiel sera possible dès janvier 2026.

Lien : <https://www.produits-uab.fr/>

Source(s) : ITAB, Septembre 2025

Prospective Bio 2040 : La FNAB demande de suivre les recommandations

En août, le ministère de l'Agriculture a publié son analyse des travaux de prospective menés depuis 2023, et achevés mi-2025, par le Crédoc et le Ceresco, sur les perspectives d'évolution de l'agriculture biologique à horizon 2040 (<https://agriculture.gouv.fr/une-prospective-2040-pour-lagriculture-biologique-francaise-analyse-ndeg221>). Ces travaux s'inscrivent dans la même logique que l'ensemble des études produites depuis 2021 sur la crise de la bio, à savoir comprendre pour mieux éclairer l'action publique. La FNAB observe que trois des quatre scénarios de prospective étudiés prévoient une généralisation des pratiques agronomiques des fermes biologiques. Le scénario 1 va de pair avec une disparition du label bio officiel mais voit néanmoins se généraliser les pratiques agricoles biologiques à égalité avec les pratiques conventionnelles. Les scénarios 3 et 4, eux, prévoient un développement majoritaire de la bio avec, d'un côté, une agriculture biologique qui se démocratise et dont le cahier des charges s'assouplit un peu et, de l'autre, des démarches biologiques privées qui continuent d'aller plus loin et de tirer l'ensemble de l'agriculture vers le haut.

Or, la FNAB se désole de voir l'écart qui se creuse entre les recommandations des experts et les choix de politique publique qui sont opérés. Comme la Cour des Comptes avant eux ou le CGAAER plus récemment, les auteurs du rapport pointent l'importance de politiques publiques de soutien à la bio ambitieuses et stables dans la durée, le besoin d'une communication offensive, la nécessité d'un accompagnement technique de qualité, le besoin de pousser l'engagement de la grande distribution.

Lien vers le CP de la FNAB : <https://www.fnab.org/prospective-bio-2040-le-gouvernement-doit-suivre-les-recommandations-qui-lui-sont-faites/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 27 août 2025

Renouvellement du partenariat entre INRAE et l'ITAB pour le développement des recherches sur l'agriculture biologique

Le 24 septembre, à l'occasion du salon professionnel Tech&Bio, Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE, et Didier Pérreol, président de l'ITAB, ont signé une convention qui renouvelle et renforce, pour les 5 prochaines années, le partenariat entre les deux instituts dans le domaine de l'agriculture biologique. Partenaires depuis 2013, INRAE et l'ITAB souhaitent poursuivre et développer leurs collaborations en matière de recherche et développement sur l'agriculture biologique (AB), à l'échelle nationale, européenne et internationale. Les deux organismes s'engagent conjointement à favoriser l'innovation et la diffusion de connaissances sur l'AB, et à accélérer ainsi la transition des systèmes agricoles et alimentaires.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/renouvellement-du-partenariat-entre-inrae-litab-developpement-recherches-lagriculture-biologique>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 24 septembre 2025

Bio bus de l'Agence BIO au SIA

Au Salon de l'agriculture 2026, l'Agence BIO sera présente sur son Bio bus, et non sur son stand habituel.

Lien : <https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/09/NEWSLETTER-22.pdf>

Source(s) : <https://www.agencebio.org>, Septembre 2025

Lauréats des EU Organic Awards 2025

Le 23 septembre, à l'occasion de la Journée européenne de la bio, lors d'une cérémonie à la Commission européenne à Bruxelles, les lauréats des EU Organic Awards 2025 ont été dévoilés :

- Meilleure agricultrice bio : Mme Albina Yasinskaya, Rozino Organic Farm, Bulgarie ;
- Meilleur agriculteur bio : M. Lieven Devreese, Het Polderveld Farm, Belgique ;
- Meilleur.e région ou bio-district : Võru County, Estonie ;
- Meilleure ville bio : Valpaços, Portugal ;
- Meilleure PME bio : Joseph Brotmanufaktur GmbH, Autriche ;
- Meilleur détaillant bio : Radis&Bona eG, Allemagne ;
- Meilleur restaurant/service de restauration bio : Peskesi Restaurant, Grèce.

Lien : https://agriculture.ec.europa.eu/media/news/winners-announced-fourth-eu-organic-awards-2025-09-23_en

Source(s) : CP IFOAM Organics Europe, 23 septembre 2025

Une boîte à outils pour faire évoluer les environnements alimentaires

L'alliance ALTAA (Alliance pour les transitions agricoles et alimentaires) a rassemblé, dans une boîte à outils, les leviers d'action, initiatives inspirantes et ressources mobilisables sur les territoires, pour faire évoluer les environnements alimentaires. L'objectif est d'inspirer celles et ceux qui souhaitent agir pour des transitions agricoles et alimentaires à la hauteur des enjeux. La boîte propose des ressources dans plusieurs thématiques : Agir sur les paysages alimentaires ; Agir sur les circuits de distribution ; Agir sur la restauration collective publique et privée ; Agir sur la restauration commerciale ; Agir sur les systèmes de production et les filières agro-alimentaires.

Lien : <https://www.altaa.org/ressources/>

Source(s) : <https://solagro.org/>, Septembre 2025

PAC : La FNAB dénonce un désengagement de l'Etat sur la bio

Le 1er juillet, à l'occasion du Comité Etat-Régions et du Conseil supérieur d'orientation (CSO), la ministre de l'Agriculture a annoncé les arbitrages de réaffectation des enveloppes de la PAC à mi-parcours. Sa décision de n'allouer que 10% de l'enveloppe conversion disponible à l'écovégétal bio et d'utiliser le reste des fonds pour financer des mesures non bio est désapprouvée par la FNAB, qui a quitté le CSO.

La FNAB demande que, dans les deux années à venir, les 750M€ de reliquats restants sur la conversion biologique soit réaffectés de la façon suivante :

- Financement des bonus bio sur les aides à l'investissement et sur les aides aux JA ;
- Financement des MAEC réservées aux agriculteurs bio, ce qui suppose de dézoner les MAEC concernées et de retravailler leur cahier des charges afin que cela corresponde aux systèmes bio de toute la France. Il s'agit notamment de la MAEC système herbager telle que déployée en Bretagne et de la MAEC 0 intrants.

Lien : <https://www.fnab.org/pac-hold-up-sur-la-bio-la-fnab-quitte-le-cso-et-denonce-un-desengagement-sans-precedent-de-letat/>

Source(s) : <https://www.fnab.org/>, 1er juillet 2025

La FNAB demande la publication d'un rapport du corps d'inspection du ministère de l'Agriculture

Le 10 juillet, lors du comité de pilotage du programme ambition bio, les inspecteurs du CGAAER ont présenté une partie des conclusions de leur rapport sur la crise de l'agriculture biologique. Les inspecteurs recommandent d'amplifier les campagnes de communication grand public et les investissements pour répondre à la crise des filières biologiques.

La FNAB demande la publication de ce dernier rapport du CGAAER sur la crise de la Bio et ses recommandations, en amont des nouveaux arbitrages budgétaires du projet de loi de finances 2026.

Lien : <https://www.fnab.org/la-fnab-demande-la-publication-dun-rapport-du-corps-dinspection-du-ministere-de-lagriculture/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 23 juillet 2025

Loi Duplomb (suite)

Le 7 août, le Conseil constitutionnel a jugé inconstitutionnel l'article 2 de la loi Duplomb, qui visait à réintroduire l'acétamipride, un pesticide néonicotinoïde classé neurotoxique, au nom du principe de précaution. Cette censure est un soulagement pour les deux millions de signataires de la pétition contre cette loi. Néanmoins, l'article 3 n'a pas été censuré. Il autorise le gouvernement à relever les seuils des ICPE d'élevage (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), au mépris du principe de non-régression environnementale.

Quelques jours plus tard, la loi a été promulguée. Mi-septembre, les commissaires aux affaires économiques ont voté en faveur de l'ouverture d'un débat sur la pétition "Non à la Loi Duplomb – Pour la santé, la sécurité, l'intelligence collective".

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, CP Terre de Liens , Août-septembre 2025

Sécheresse estivale et restrictions d'eau

L'été 2025, des restrictions d'eau ont été adoptées de façon précoce, s'imposant notamment au monde agricole. La FNAB soutient cette priorisation des usages, mais déplore l'absence de prise en compte des besoins de l'agriculture biologique. Pourtant, la bio est une alternative agricole nécessaire pour protéger la qualité de l'eau autant que pour l'économiser. La FNAB fait notamment remarquer que les interdictions d'irrigation arrivent une fois que les producteurs de maïs conventionnel n'ont plus besoin d'eau et alors que les producteurs de légumes bio, eux, sont en pleine saison.

La FNAB demande que les préfets associent les représentants de l'agriculture biologique dans les décisions concernant la gestion de l'eau estivale au sein des comités sécheresse.

Lien : <https://www.fnab.org/communiqués-presse/secheresse-estivale-et-restrictions-deau-les-bios-doivent-etre-priorises/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 4 août 2025

Cadmium dans les produits agricoles

Le 2 juin 2025, un collectif de médecins libéraux alertait le gouvernement sur l'exposition des Français au cadmium, les aliments les plus contaminés étant les céréales du petit déjeuner, le pain, les pâtes et les pommes de terre. Le collectif visait notamment les pratiques agricoles conventionnelles de fertilisation. De son côté, le règlement bio interdit l'utilisation des phosphates traités chimiquement qui sont largement utilisés en agriculture conventionnelle. Or, ce sont les principaux responsables de l'apport de cadmium dans les sols.

Par ailleurs, le règlement bio impose des limitations de la teneur en cadmium dans les engrais naturels plus drastiques qu'en conventionnel. C'est le cas notamment des phosphates miniers non-traités chimiquement, pour lesquels la limite en cadmium est fixée à 60mg/kg contre 90mg/kg pour le conventionnel, mais également des composts de biodéchets pour lesquels la limite est fixée à 0,7 mg/kg en bio contre 3 mg/kg en conventionnel. Enfin, dans la pratique, les agriculteurs bio utilisent peu de phosphate minier, préférant les engrais organiques et la rotation des cultures.

Lien : <https://territoiresbio.org/agriculture-biologique-et-sante/lagriculture-biologique-une-solution-credible-pour-eviter-le-cadmium/>

Source(s) : FNAB, 18 juillet 2025

Publication du premier décret d'application de la loi PFAS : Réaction de Générations Futures

Le premier décret appliquant une partie de la loi PFAS, adoptée en février 2025, a été publié. Le décret n° 2025-958 du 8 septembre 2025 est relatif aux modalités de mise en œuvre de la trajectoire nationale de réduction progressive des rejets aqueux de substances PFAS des installations industrielles. Si les objectifs de cette trajectoire vont dans le bon sens, visant -70 % d'ici 2028 par rapport aux émissions de 2023, jusqu'à tendre vers la fin de ces rejets en 2030, le décret ne permet pas, pour Générations Futures, d'espérer le respect de cette trajectoire. En effet, il ne fixe aucune modalité de contrôle de ces rejets, ne précise pas si ces objectifs doivent être atteints à l'échelle de chaque installation industrielle, et ne décline qu'une seule étape intermédiaire. Par ailleurs, les modifications proposées lors de la consultation publique, organisée du 7 août 2025 au 5 septembre 2025, n'ont pas été retenues.

De plus, le projet de décret concernant la liste des PFAS concernés par la nouvelle redevance instaurée par l'article 4 de la loi ne sera pas publié, ni mis en application avant le vote du projet de loi de finances (PLF) 2026.

Liens : <https://www.generations-futures.fr/actualites/decret-trajectoire-reduction-pfas/>

<https://www.generations-futures.fr/actualites/report-redevance-pfas/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, Septembre 2025

Réouverture du Règlement européen bio : Le réseau FNAB demande de la stabilité réglementaire à l'échelle européenne

Le Commissaire Européen à l'agriculture, Christophe Hansen, a annoncé, le 24 septembre, la possible réouverture du Règlement européen encadrant l'agriculture biologique. L'instabilité géopolitique et les crises économiques qu'elle engendre doivent conduire à la prudence. Les producteurs et productrices bio ont besoin de souplesse réglementaire, mais ils ont surtout besoin de stabilité pour développer leurs marchés. La FNAB appelle à ce que la simplification administrative ne devienne pas une nouvelle contrainte pour les agriculteurs et estime qu'il y a d'autres moyens d'être flexible que d'ouvrir un chantier de cette envergure.

Lien : <https://www.fnab.org/les-agriculteurs-bio-francais-demandent-de-la-stabilite-reglementaire-a-lechelle-europeenne/>

Source(s) : <https://www.fnab.org/>, 25 septembre 2025

Décision de la Cour administrative d'appel de Paris concernant la réévaluation des AMM des pesticides

La Cour administrative d'appel de Paris reconnaît la responsabilité de l'État dans l'existence d'un préjudice écologique résultant de l'usage des produits phytopharmaceutiques. En conséquence, la Cour ordonne à l'État de réévaluer toutes les autorisations déjà délivrées de mise sur le marché de pesticides dans un délai de vingt-quatre mois, en se basant sur les données scientifiques les plus récentes. Cette évaluation est à la charge de l'ANSES.

Lien : <https://www.biolineaires.com/la-cour-administrative-dappel-de-paris-somme-letat-de-revoir-sa-copie-en-maniere-de-pesticides>

Source(s) : <https://www.biolineaires.com>, 12 septembre 2025

470 organisations dénoncent une campagne de déréglementation de l'UE

Générations Futures, aux côtés de 470 organisations de la société civile, syndicats et groupes d'intérêt public, a publié une déclaration commune condamnant la campagne de déréglementation de la Commission européenne.

Adressée à la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, aux commissaires européens et aux États membres de l'UE, cette déclaration met en garde contre une vague sans précédent de coupes dans les réglementations protégeant les droits du travail, sociaux, humains, numériques et environnementaux.

La déclaration estime que les efforts dits de « simplification » de la Commission sont une vaste campagne de déréglementation motivée par les lobbies industriels. En effet, l'approche mise en place accorde un accès privilégié aux entreprises dans les processus décisionnels tout en marginalisant les voix de la société civile.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/470-organisations-dereglementation/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 9 septembre 2025

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Bio : Chiffres 2024	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45 contact@agencebio.org	FRANCE
Renforcer l'installation en agriculture biologique : Rapport d'évaluation du dispositif « Maîtrise des pratiques en agriculture biologique »	AGENCE PHARE	5 Rue Ordener, 75018 PARIS https://agencephare.com/ francois@agencephare.com	FRANCE
Agriculture biologique : Fiches techniques Le tournesol	AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 http://www.aura.chambres-agriculture.fr Tél. : 04 72 72 49 10 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Agriculture biologique : Fiches techniques Le maïs	AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 http://www.aura.chambres-agriculture.fr Tél. : 04 72 72 49 10 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Agriculture biologique : Fiches techniques Guide de protection Pommier biologique	AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 http://www.aura.chambres-agriculture.fr Tél. : 04 72 72 49 10 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Changement climatique : L'agriculture paysanne cultive les solutions	ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes	58 Rue Raulin, 69 007 LYON https://www.agriculturepaysanne.org/auvergne-rhone-alpes contact@ardear-aura.fr	
La carte des bonnes adresses bio dans le Puy-de-Dôme : Édition 2025	BIO 63	11 Allée Pierre de Fermat, BP 70007, 63 171 AUBIÈRE Cedex http://www.chambre-agri63.com/bio63.html Tél. : 04 73 44 45 28	FRANCE

GIEE Couverts Végétaux : Fiches retours d'essais paysans : couverts hivernaux 2023-24	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU https://www.bio-ariege-garonne.fr/ Tél. : 05 61 64 01 60 bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org	FRANCE
La ferme de Florian	BIO EN HAUTS-DE-FRANCE	26 Rue du Général de Gaulle, 59 133 PHALEMPIN https://www.bio-hautsdefrance.org/ Tél. : 03 20 32 25 35 contact@bio-hdf.fr	FRANCE
PRÉVEAU : Valorisation des veaux par l'engraissement au pâturage	BIO EN HAUTS-DE-FRANCE	26 Rue du Général de Gaulle, 59 133 PHALEMPIN https://www.bio-hautsdefrance.org/ Tél. : 03 20 32 25 35 contact@bio-hdf.fr	FRANCE
Agriculture biologique : Les nouvelles règles pour 2025	BIO SUISSE	Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 BÂLE http://www.bio-suisse.ch Tél. : +41 (0)61 204 66 66 - Fax : +41 (0)61 204 66 11 bio@bio-suisse.ch	SUISSE
Biocoop : Le contre-modèle de la grande distribution, commerçant et militant : Dossier de presse 2025	BIOCOOP	9-11 Avenue de Villars, 75 007 PARIS https://www.biocoop.fr/ Tél. : 01 44 11 13 60 - Fax : 01 44 11 13 61	FRANCE
Biolait : Dossier de presse - Avril 2025	BIOLAIT	Zone de la Lande, 5 Rue des Entrepreneurs, 44 390 SAFFRÉ http://www.biolait.net/ Tél. : 02 51 81 52 38 - Fax : 02 51 81 53 18 biolait@wanadoo.fr	FRANCE
Portrait d'une ferme corrézienne en maraîchage diversifié bio	CHAMBRE D'AGRICULTURE CORRÈZE	Avenue du Docteur Albert Schweitzer - Puy Pinçon, Schweitzer - BP 30, 19 001 TULLE https://correze.chambres-agriculture.fr/ Tél. : 05 55 21 55 21 accueil@correze.chambagri.fr	FRANCE

Portrait d'éleveur : "Le pâturage tournant dynamique : une clef pour s'adapter au climat et réduire son empreinte carbone " GAEC Bio Logis à Argentonnay (Deux-Sèvres)	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr Tél. : 05 55 10 37 90 accueil@na.chambagri.fr	FRANCE
Quinzaine du commerce équitable : Du commerce oui, mais pas à tout prix !	COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE	Jardin d'agronomie tropicale de Paris, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE CEDEX http://www.commerceequitable.org/contact@commerceequitable.org	FRANCE
Filière apicole bio en Auvergne-Rhône-Alpes : Édition 2025	DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne)	Site de Marmilhat - BP 45, 63 370 LEMPDES http://draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr/ Tél. : 04 73 42 14 14 - Fax : 04 73 42 16 76 direction.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr	FRANCE
Les légumes d'automne et d'hiver	ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ	57 Rue Gaston Tessier, 75 019 PARIS http://www.delachauxetniestle.com Tél. : 01 41 48 82 55 delachaux@lamartiniere.fr	FRANCE
Produire ses plants	ÉDITIONS DELACHAUX ET NIESTLÉ	57 Rue Gaston Tessier, 75 019 PARIS http://www.delachauxetniestle.com Tél. : 01 41 48 82 55 delachaux@lamartiniere.fr	FRANCE
Vers une agriculture européenne sans pesticides : Trois scénarios à l'horizon 2050	ÉDITIONS QUAE	RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX http://www.quae.com Tél. : 06 33 35 48 40	FRANCE
C'est bio la France ! - 40 ans de label AB, 40 portraits	ÉDITIONS RUE DE L'ÉCHIQUIER	16-18 Quai de la Loire, 75 019 PARIS http://www.ruedelechiquier.net/ Tél. : 01 42 47 08 26 - Fax : 01 47 70 13 80 contact@ruedelechiquier.net	FRANCE

Le maraîchage écologique sans labour : Mieux produire grâce à un sol vivant	ÉDITIONS TERRE VIVANTE	Domaine de Raud, 38 710 MENS http://www.terrevivante.org Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02 info@terrevivante.org	FRANCE
Démocratie à sec : Comment les lobbies agricoles manipulent la gestion de l'eau avec la complicité de l'Etat	GREENPEACE	22 Rue des Rasselins, 75 020 PARIS http://www.greenpeace.org Tél. : 01 44 64 02 02	FRANCE
Book of Abstracts - ORGHORT2024 : IV International Organic Fruit Symposium and II International Organic Vegetable Symposium	InHort - Instytut Ogrodnictwa - Panstwowy Instytut Badawczy	Ul. Konstytucji 3 Maja 1/3, 96-100 Skierniewice https://www.inhort.pl	POLOGNE
GAEC Agneau Fermier 53 : engraisser des agneaux à l'herbe pour une production locale avec une faible empreinte carbone	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Résultats technico-économiques des élevages ovins viande bio : Résultats annuels / Campagne 2022	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Panorama des fermes laitières biologiques en bovin lait : 6 profils types de ferme pour décrire la diversité des exploitations laitières bio	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
L'OBS de la Bio en Occitanie : Les données de la bio d'Occitanie : Viticulture bio - Edition 2024 - Chiffres clés 2023	INTERBIO OCCITANIE	2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzerville, 31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX https://www.interbio-occitanie.com/ Tél. : 05 61 75 42 84 contact@interbio-occitanie.com	FRANCE
ACTES : Journées Techniques Semences potagères biologiques 2024	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 https://itab.bio/ Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66	FRANCE

ITAB : Rapport d'activités 2024	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 https://itab.bio/ Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66	FRANCE
Performance environnementale de fermes maraîchères en agriculture biologique	L'INSTITUT AGRO RENNES-ANGERS (AGROCAMPUS OUEST - CFR de RENNES)	65 Rue de Saint Briec, CS 84215, 35 042 RENNES CEDEX https://www.institut-agro-rennes-angers.fr/ Tél. : +33 (0)2 23 48 50 00	FRANCE
Référentiel Élevage Caprins Lait Bio : Conjoncture 2024 (Édition : Avril 2025)	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Les exploitations caprines lait du Massif central en agriculture biologique : Résultats de la campagne 2023	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Faciliter la transmission au sein des collectifs - 6 fiches témoignages	RÉSEAU CIVAM	18-20 Rue Claude Tillier, 75 012 PARIS http://www.civam.org/ Tél. : 01 44 88 98 58 contact@civam.org	FRANCE
ABC en Wallonie : des résultats à approfondir, mais des perspectives intéressantes	TERRE-NET	https://www.terre-net.fr/	FRANCE
Production de pomme de terre biologique 2024 : légère baisse des volumes	TERRE-NET	https://www.terre-net.fr/	FRANCE



LA BIOBASE

Plus de 47 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

.....



- Plus de 47 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire